

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

56 ème ANNÉE - NUMÉRO 799

22 AOÛT 2002 - 150 Francs CFA

## LE PAPE JEAN-PAUL II VIENT DE M'AUTORISER À REVENIR DÉFINITIVEMENT SUR MA TERRE NATALE POUR Y VIVRE AVEC LES BÉNINOIS « LE RESTE DE MON ÂGE »

déclare Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin  
au cours d'une interview exclusive à "La Croix du Bénin"

« La Croix du Bénin » : Éminence, selon les informations en notre possession, vous vous apprêtez à rentrer définitivement au Bénin pour une retraite bien méritée. Est-ce vrai et si oui qu'en dit notre Saint-Père, le Pape Jean-Paul II ?

**Cardinal Gantin :** C'est en 1971 que le Pape Paul VI m'a appelé de Cotonou à Rome pour le Service universel de l'Église dans la Curie Romaine. J'étais évêque depuis 14 ans dont 3 comme auxiliaire et 11 comme archevêque.

Après plus de 31 ans, voici que, sur ma demande, le Pape Jean-Paul II vient de m'autoriser à revenir définitivement sur ma terre natale pour y vivre avec les Béninois. « le reste de mon âge ».



La volonté de Dieu, pour nous chrétiens, passe par les autorités qui ont reçu mandat et grâce d'état pour nous conduire. C'est là le motif profond de notre sérénité et de notre sécurité.

On ne se trompe pas en obéissant dans la foi.

Certes, je ne pourrai jamais oublier tant de personnes, tant de liens qui m'attachent à l'Église de Rome, au Pape et aux Églises locales dans le monde avec qui j'ai eu à partager les mêmes activités et les mêmes préoccupations. Je ne pourrai jamais effacer de ma mémoire et de mon cœur les innombrables frères, amis, collaborateurs qui m'ont

## LA TORTURE EST PERSISTANTE EN AFRIQUE



(Lire la suite à la page 6)

(Lire nos informations à la page 11)

## FACE À LA TRAGÉDIE DE L'HUMANISME ATHÉE, IL EST DU DEVOIR DES CROYANTS D'ANNONCER ET DE TÉMOIGNER LE VÉRITABLE HUMANISME CHRÉTIEN

(...) Aujourd'hui, à côté des merveilleuses découvertes scientifiques et des surprenants progrès technologiques, les ombres et les lacunes ne manquent pas dans le paysage de la culture et de la recherche. Nous sommes en train d'assister à un certain nombre de graves oubliés : l'oubli de Dieu et de l'Être, l'oubli de l'âme et de la dignité de l'homme. Cela produit quelquefois des situations d'angoisse auxquelles il faut apporter des réponses riches de vérité et d'espérance. Face à des penseurs patens qui, privés de la lumière supérieure de la Révélation, n'étaient pas capables d'apporter des solutions aux problèmes radicaux de l'homme, saint Thomas s'exclamait : « Quantum angustiam patiuntur hinc et inde illa praelata ingenui ! » (SéG, III, 48, n. 2261).

Il est tout d'abord nécessaire de revenir à la métaphysique. Dans l'Encyclique *Fides et ratio*, parmi les exigences et les devoirs actuels de la philosophie, j'indiquais « la nécessité d'une philosophie de portée authentiquement métaphysique, c'est-à-dire apte à transcender les données empiriques pour parvenir, dans sa recherche de la vérité, à quelque chose d'absolu, d'ultime et de fondateur » (n. 83). Le discours sur le bien suppose



une réflexion métaphysique. En effet, c'est dans l'être que la vérité a son fondement, et le bien sa consistance. Entre l'être, la vérité et le bien, Thomas découvre un lien réel et profond.

3. Dans la compréhension du bien, on trouve également la solution au mystère du mal. Thomas a consacré toute son œuvre à

la réflexion sur Dieu, et elle lui sert de toile de fond pour poser les seize questions sur le mal (De Malo). En suivant Augustin, il se demande : « Unde malum, unde hoc monstrum ? ». Dans le célèbre article de la Summa Theologiae sur les cinq voies par lesquelles l'intelligence humaine arrive à l'existence de Dieu, il reconnaît que la réalité du mal dans le monde est un grand obstacle sur ce chemin (cf. q. 1, 2, ob. 3).

Beaucoup de nos contemporains se demandent : Pourquoi donc, si Dieu existe, permet-il le mal ? Il faut alors faire comprendre que le mal est une privation du bien dû, et que le péché est une aversion du bien dû, source de tout mal.

Un problème anthropologique, aussi central pour la culture d'aujourd'hui, ne trouve de solution qu'à la lumière de ce que nous pourrions appeler une «meta-anthropologie». C'est-à-dire qu'il s'agit de la compréhension de l'être humain comme un être libre et conscient, homo viator, qui en même temps est et devient. En lui se conjuguent les différences : l'un et le multiple, le corps et l'âme, l'homme et la femme, la personne et la famille, l'individu et la société, la nature et l'histoire.

4. Saint Thomas, au-delà d'un éminent philosophe et théologien, a été un maître en humanité. En 1980, je l'avais appelé Doctor humanitatis, précisément à cause de cette compréhension qui lui est propre, de l'homme dans sa rationalité et dans sa condition d'être libre. À Paris, alors qu'il commentait l'œuvre des Sentences de Pietro Lombardo, il découvrit le rôle de la raison pratique dans l'être et le devenir de l'homme. Alors que la raison spéculative est orientée vers la connaissance de la vérité, la raison pratique est dirigée vers l'action, c'est-à-dire la direction des actes humains.

L'homme, qui a reçu de Dieu l'existence en don, a entre ses mains le devoir de la conduire de façon conforme à la vérité, en découvrant sa signification authentique (cf. Encyclique *Fides et ratio* n. 81). Dans cette recherche, surgit l'immuable question morale formulée dans l'Évangile par la question : « Maître, que dois-je faire de bon ? » (Mt 19, 16). La culture de notre temps parle beaucoup de l'homme et le connaît bien, mais elle donne souvent l'impression d'ignorer ce qu'il est vraiment. En effet,

(Lire la suite à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION AU BÉNIN LE COUP DE GUEULE DE CERTAINS IMPORTATEURS

...L'injustice et l'anarque sont devenues la règle d'or qu'utilisent les autorités pour tout ce qui concerne notre filière (importation de véhicules d'occasions s'entend)... Telle est la quintessence de la conférence de presse donnée par le groupement des importateurs de véhicules (GIV / Bénin). C'était le vendredi 16 août dernier dans la grande salle de conférence de l'INFOSEC à Cotonou.

Dans un réquisitoire sévère, le secrétaire général du groupement, Badarou Moukaramou, a fait remarquer, qu'aujourd'hui, la vente de véhicules d'occasion communément «Venus de France» bat de l'aile. Mieux, elle est sérieusement grippée par le fait des décisions hâtardesuses prises à son sujet et l'inattention particulière dont elle est l'objet de la part de l'Exécutif. Et pour cause ! Selon le secrétaire général, on ne comprend pas que, dans un pays où il y a assez d'espaces inoccupés, ce soit l'absence de places supplémentaires pour recevoir les véhicules d'occasion débarqués du bateau qui cause un engorgement sans précédent de l'enceinte portuaire. Conséquence : un véhicule peut passer plus de deux mois dans le port avant de se retrouver sur les parcs de vente avec des dommages et beaucoup de frais de gardiennage qu'on exige illicitement de payer avant tout transfert. Cette situation horripile le GIV qui d'ailleurs a lancé un appel de désobéissance civique par rapport au paiement des 1.000 F de frais de gar-



dienning journalier. Pour le secrétaire général du groupement, cette pratique est contraire à toutes les notes circulaires émanant de la Société béninoise de manutention portuaire (SOBEMAP).

*«Force doit être donnée aux lois et règlements de la République. Les textes pris doivent être respectés avec rigueur» a martelé le secrétaire général en s'interrogeant en ces termes : Où en sommes-nous avec le compte qui doit être fait sur l'acompte forfaitaire institué par l'ordonnance 2000-2001 du 2 janvier 2000 et les 5.000 F par voiture que les importateurs doivent payer au titre d'une avance sur*

BIC ? Quelle injustice ? Quel comportement anti-économique ? a-t-il poursuivi en exprimant son indignation par rapport au silence coupable qui entoure ce dossier. Fustigeant le paiement de la TVA qu'on impose aux importateurs sur tous les véhicules alors qu'à 90 % près, ils sont en transit et la non-participation du GIV / Bénin au comité de suivi du trafic de véhicules d'occasion (COSAVAO), le secrétaire général du GIV demande aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et toutes leurs responsabilités dans le dénouement de la crise qui affecte dangereusement la filière.

Le secrétaire général a aussi indiqué que «les importateurs de véhicules d'occasion ont le dos au mur. Leurs conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles, leurs capitaines s'amenuisent et ils ne savent plus où donner de la tête» a-t-il précisé avant de conclure que «le développement du Bénin ne se fera pas si on étouffe la création de richesses et si on freine l'initiative privée».

En grand nombre, les importateurs de véhicules d'occasion sont, en clair, fâchés. Ils sont fâchés contre l'Exécutif. Pour eux, le pouvoir a démissionné par rapport à un certain nombre de ses obligations voire de ses devoirs. Mais malgré leur mécontentement, ils sont tous conscients, autant qu'ils sont, que tout doit être mis en œuvre pour sauver cette filière. L'Exécutif ne pense non plus le contraire. Mieux, il est certainement conscient du fait que cette filière contribue largement à la résorption du chômage. Et qui contribue à réduire le taux de chômage, contribue à l'instauration de la paix sociale.

Sauver cette filière devient donc une obligation qui s'impose et à l'Exécutif et aux importateurs de véhicules d'occasion. Mais pour y parvenir, l'instauration du dialogue franc et constructif est plus que nécessaire voire urgente. La paix sociale en dépend et l'économie béninoise en tire grand profit.

Philippe L. Amoussou

## SANCTUAIRE MARIAL DE DASSA-ZOUMÈ : MÉMOIRE D'UNE HISTOIRE D'AMOUR

L'Amour du Seigneur est de toujours à tous. Sa compassion se renouvelle chaque matin et sa fidélité demeure d'âge en âge.

Aujourd'hui, nous exaltions cet amour et cette fidélité de Dieu à travers l'heureuse dédicace du sanctuaire de la grotte mariale de Dassa-Zoumè.

L'histoire a de la mémoire et le peuple béninois s'en souvient. La dédicace de cette demeure de Dieu est en droite ligne avec la destinée du peuple béninois. En effet, depuis le premier matin de son indépendance — Août 1960 —, le présent et l'avenir de ce peuple étaient placés sous la maternelle protection de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine du monde. Loin de relever du hasard, c'était plutôt une prophétie qui, à juste portée, actualisait pour le peuple béninois l'histoire de son salut (cf. Ex 19/25 ; 33, 7).

On s'en souvient, la toute première cathédrale du pays (l'actuel basilique de Ouidah) était consacrée aux sollicitudes maternelles de Marie Immaculée Concep-

tion. En outre, l'une des plus vieilles églises, centenaire, aujourd'hui cathédrale de l'archidiocèse de Cotonou dont les cent ans d'existence ont été récemment célébrés, était, elle aussi, dédiée à Marie dans l'une de ses attributions les plus rassurantes : Notre-Dame des Miséricordes. Que de paroisses, sur toute l'étendue du pays, sont dédiées à Marie !

Enfin, s'il est vrai qu'un sanctuaire démarre le lieu de la mémoire de l'action de Dieu dans la vie de son peuple, il n'est pas moins rassurant que le sanctuaire marial de Dassa-Zoumè, érigé après des années de durs sacrifices, est l'expression majeure de la fidélité de Dieu qui vient lui-même ériger sa tente parmi nous, au Bénin. Jusis, Dieu chemina avec son peuple dans la nûée le jour et dans le feu durant la nuit (Cf. Ex 40, 34-38). Aujourd'hui, le voici en théophanie en ce sanctuaire, expression de sa fidélité et de sa présence effective au milieu des siens.

Mémoire efficace de l'œuvre de Dieu en notre histoire, ce sanctuaire est le signe



Le sanctuaire en construction

visible qui proclame et proclamera à toutes les générations la grandeur et la puissance de la main de Dieu dans notre histoire. L'immensité de notre joie et la profondeur de notre gratitude — avant tout à Dieu et ensuite à toutes les personnes et organismes qui ont contribué et qui contribueront à la finition des travaux de construction de ce sanctuaire — demandent la mesurée mesure des merveilles de Dieu par Marie dont sont filialement bénéficiaires les fils

et filles du Bénin tout entier. Nous sommes donc interpellés à magnifier Dieu, à l'exalter non seulement lors du rendez-vous spirituel des 24 et 25 août 2002, mais toujours et partout.

Puissions-nous devenir, tout au long de notre vie, de vivants sanctuaires à la louange du Dieu Père, Fils et Esprit Saint, maintenant et pour toujours.

Brice OUINSOU  
seminariste

## DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS

### ATACORA - DONGA

#### LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE L'EXCISION

En dehors peut-être des personnes qui se livrent encore à ces pratiques d'un autre temps que sont les mutilations génitales nul ne méconnaît les conséquences graves de la persistance de ce fléau social.

Si jadis les mutilations sexuelles étaient jugées conformes aux traditions ancestrales dans certaines régions du Bénin, de nos jours ces pratiques sont combattues avec énergie avec le soutien unanime de la communauté internationale.

C'est pourquoi le gouvernement des États-Unis d'Amérique accompagne les efforts du Bénin, pour lutter efficacement contre ces mutilations génitales féminines.

Depuis 3 années consécutives, le gouvernement américain finance une campagne de sensibilisation contre la pratique de l'excision dont le montant global s'élève à plus de trente-trois millions et demi (33,5 millions). Il s'agit d'un don octroyé sur le fonds du Programme d'auto-assistance de l'ambassade. Aussi, est-ce sans surprise que Mme Pamela Bridgewater, ambassadrice des États-Unis près le Bénin a procédé, le lundi 12 août dernier dans la sous-préfecture de Bassila au lancement officiel de la campagne de lutte contre les mutilations sexuelles. A cette occasion, l'ambassadeur des États-Unis a déclaré que l'excision est une atteinte pure et simple à l'intégrité physique de la femme, une négation parfaite des droits de la personne humaine. Elle engendre souvent, a-t-elle précisé, des conséquences néfastes telles que des infections de l'appareil génital, des difficultés à l'accouchement ainsi que des traumatismes psychologiques. Dans le pire des cas, a-t-elle conclu, l'opération dévient fatale, et c'est la mort qui s'ensuit.

C'est dire en conséquence que la mutilation génitale de la femme est une pratique à éradiquer sans équivoque afin de préserver la santé et la vie de la jeune fille et de la femme.

La société civile doit de mobiliser davantage pour dénoncer les effets dangereux de l'excision afin de conscientiser les populations concernées.

### ATLANTIQUE - LITTORAL

#### LE RETOUR DES PÊCHEURS BÉNINOIS DU GABON EST VOLONTAIRE, SELON LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Quelque sept cent-vingt (720) Béninois comprenant femmes, enfants et hommes en majorité des pêcheurs sont rentrés au pays ces jours-ci du Gabon après l'opération de destruction des villages des pêcheurs ordonnée et mise à exécution par les autorités gabonaises. Ces compatriotes rendus sans-abri et ayant pour la plupart perdu leurs biens ont regagné la terre natale les uns par bateau, les autres par avion grâce à la logistique d'alerte mise en place par le gouvernement béninois et qui a bien fonctionné.

À commencer par l'accueil et l'hébergement des arrivants dans des centres apprêtés pour la circonstance, jusqu'à leur acheminement vers leurs localités d'origine, on peut affirmer sans risque de se tromper que la dignité de notre pays est pour le moment sortie grandie de cette épreuve.

C'est le lieu de préciser qu'à ce sujet, le ministère des Affaires étrangères et de

l'intégration africaine a cru devoir faire une mise au point dans laquelle il est notamment indiqué ce qui suit : "Aucun pêcheur béninois n'a été expulsé ou rapatrié du Gabon".

Après l'opération de destruction des villages des pêcheurs, poursuit le ministère des Affaires étrangères, "ceux d'entre eux qui n'ont pas pu s'insérer en ville, ont souhaité retourner volontairement au Bénin. Personne ne les a obligés à rentrer. Il n'y a jamais eu du rapatriement de Béninois du Gabon".

Reste à savoir si les personnes dont les habitations ont été détruites et qui se sont trouvées dans la triste obligation de rentrer au Bénin partageront l'interprétation que les autorités béninoises font de ces événements regrettables.

En tout cas, quel à notre humble avis, ne souhaiterait une déterioration des bonnes relations de coopération qui existent entre la République du Gabon et la République du Bénin.

### BORGOU-ALIBORI

#### ASSOCIER TOUS LES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES AU RELÈVEMENT DU DÉFI DE L'EMPLOI

Assurer une meilleure information du public sur les divers outils et institutions de promotion de l'emploi dont dispose le Bénin ; tel est le but de la Semaine nationale de solidarité pour l'emploi (SNSE) qui s'est ouverte vendredi 16 août dernier à Parakou à l'initiative du ministère de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi.

"Dans les sociétés comme pour les hommes il n'y a pas de croissance sans défis" a dit un écrivain français. Cela est d'autant vrai qu'aujourd'hui, le développement humain en terme de réduction ou d'élimination de la pauvreté se heurte dans les pays comme le notre à un défi pas facile à relever : l'emploi. Aussi pour venir à bout lui ne sera de trop. La Semaine nationale de solidarité pour l'emploi est en quelque sorte une coalition contre le chômage et le sous-emploi au Bénin. Elle devrait permettre de mobiliser à travers ce forum toutes les expertises et suggestions possibles pour accompagner les actions nécessaires en vue de susciter l'adhésion des acteurs socio-économiques.

Entre autres activités ayant permis d'animer la SNSE on pouvait noter des communications et des réflexions scientifiques portant sur des thèmes tels que : "Situation de l'emploi au Bénin 2002 - Bilan et perspectives", "Opportunité d'entreprendre au Bénin : secteurs et crenaux porteurs", Par ailleurs, des échanges d'idées ont eu lieu sur l'actualisation du document de politique nationale de promotion de l'emploi, ainsi que sur l'identification des différentes actions à mener en vue de la mise en place d'une Agence nationale de promotion de l'emploi (ANPE).

### "LA CROIX DU BENIN"

#### Rédaction et Abonnements

#### "LA CROIX DU BENIN"

#### B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

#### COTONOU

#### (République du Bénin)

#### Compte : 12-76

#### COTONOU

#### Directeur de Publication

#### BARTHÉLEMY

#### ASSOGBA CAKPO

#### Dépôt légal n° 946

#### Tirage : 4 500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Sotter	500 à 3000 F CFA (7,62 à 12,00 €)
Abonnement de Bonjour	10 000 à 35 000 F CFA (15,24 à 22,89 €)
Abonnement d'Amis	20 000 F CFA et plus (36,49 €)
Changement d'abonnement	100 F CFA (1,52 €)

#### TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

#### 3,720 F CFA

#### 4 680 F CFA

#### 5 760 F CFA

#### 5 760 F CFA (8,76 €)

#### 7 560 F CFA

#### 9 000 F CFA

#### 12 000 F CFA

#### 16 000 F CFA

#### 16 000 F CFA (24,85 €)

#### 10 200 F CFA (15,55 €)

#### 10 200 F CFA (15,55 €)

#### 8 520 F CFA (12,94 €)

#### 10 200 F CFA (15,55 €)

#### 12 600 F CFA (19,20 €)

#### 1 € = 655,957 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-47 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

Un séminaire-atelier de restitution était prévu les 20 et 21 août 2002 à Cotonou afin de permettre à tous les ministères et organismes privés déployant des programmes ou projets induisant directement ou indirectement à la création et à la promotion de l'emploi d'être associés à travers la participation de leurs cadres au relèvement du défi de l'emploi au Bénin.

Les résultats de la validation de la première phase de l'étude, confirment la nécessité de renforcer et de valoriser l'identité historique de la ville de Porto-Novo.

Les membres du comité de suivi et d'évaluation de ladite étude ont en effet relevé que la ville de Porto-Novo est caractérisée par un mélange de cultures anciennes et modernes. Il s'agit alors pour les experts de constituer une base de données solide et scientifique en matière de sauvegarde, de réhabilitation et de classement des sites et monuments exploitables par des chercheurs, architectes spécialisés, associations de développement et des décideurs politiques.

Les premiers résultats significatifs à deux mois de la fin de l'étude sont relatifs entre autres à :

— la précision des limites et de l'étendue de la ville historique de Porto-Novo ;

— un inventaire du patrimoine classé en six catégories : patrimoine royal, patrimoine lignagier ou concessionnaire, patrimoine afro-brésilien ou aguda, patrimoine colonial, patrimoine religieux, patrimoine paysager.

### ZOU - COLLINES

#### CHANTIER ABOK : DAVANTAGE DE SÉCURITÉ POUR LES PERSONNES ET LES BIENS DES EXPATRIÉS DANOS

Une sorte d'épée de Damoclès plane actuellement sur le chantier de construction de la route Abomey-Bohicon-Kétou (ABOK).

La raison en est, non pas un problème de financement, mais la sécurité du personnel expatrié du chantier. La situation est jugée assez grave tant par le gouvernement béninois que par celui du Royaume de Danemark à travers son Consul auprès du Bénin. Il ne peut en être autrement dans la mesure où l'accord de financement danois n'a pas été aisément obtenu. De quoi s'agit-il en fait ? En l'espace de deux semaines le personnel expatrié du chantier ABOK a été victime de deux braquages au cours desquels deux véhicules 4 x 4 Toyota ont été emportés en même temps que le directeur de l'entreprise M. Helge Krogh était grièvement blessé à la jambe.

Outre cette situation préoccupante d'insécurité, le chantier ABOK traverse une crise syndicale qui se traduit par plusieurs mouvements de contestation et arrêts de travail, ce qui crée quelques difficultés dans l'avancement des travaux.

Face à ces événements d'une gravité indiscutable, le ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, M. Daniel Tawéma, accompagné de son collègue des Travaux publics et des transports a tenu mercredi 14 août dernier à la circonscription urbaine de Bohicon une séance de travail avec les autorités départementales compétentes sous la conduite du préfet Barthélémy Déguinon.

Au cours de la séance, les deux ministres se sont employés à mettre en confiance les partenaires danois qui sont les cibles des malfrats dans la ville de Bohicon et environs.

Pour la bonne exécution de ce projet dont l'importance pour le Bénin n'est plus à démontrer, les deux ministres entendent prendre toutes les dispositions utiles.

Dans cet ordre d'idées, le ministre de l'Intérieur a donné aux responsables départementaux de la sécurité quinze (15) jours pour retrouver les deux véhicules emportés par les malfrats.

Quant aux ouvriers ayant séquestré leur chef de chantier, ils devront être sanctionnés.

E. Dégla

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS POUR UNE RÉVISION DE LA GÉNÉALOGIE DES ROIS DU DANHOMÈ

Probablement né au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le royaume du Danhomè a prospéré de façon prodigieuse jusqu'à devenir aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, la première puissance militaire de la côte des Esclaves et de son hinterland, en dépit de quelques vicissitudes. Il était, naturellement, le plus connu dans cette région. Des Européens qui l'ont visité, fascinés à juste titre, par sa brillante civilisation, ont laissé à la postérité d'intéressants récits et études sur ses multiples aspects. À ces témoignages, il convient d'ajouter ceux auxquels précieux des missionnaires catholiques envoyés à la côte des Esclaves par la Société des Missions Africaines de Lyon (France). Ces divers écrits ont servi de base pour la réalisation des travaux sur le Danhomè au XX<sup>e</sup> siècle. Assurément, ce royaume a le plus bénéficié d'études diverses, comparé aux autres. Et pourtant, que de zones d'ombre encore, parmi lesquelles l'établissement de la généalogie de ses souverains.

Si les noms des rois et leur ordre de succession sont souvent sujets à discussion dans maintes entités politiques traditionnelles de l'espace aujourd'hui occupé par la République du Bénin, il est surprenant, sans être étonnant, de constater que la généalogie des rois du Danhomè puisse souffrir jusqu'à ce jour d'imperfections dont certaines sont même évidentes ; si évidentes qu'il est permis de se demander pourquoi des tentatives multiples n'ont pas été faites jusqu'à présent pour y remédier. Bien au contraire, des princesses nées à cause d'une nouvelle entorse à cet arbre généalogique déjà si imparfait. En effet, si le point de départ n'a jamais jusque-là posé le moindre problème, le récent positionnement de Gangnihéu comme premier roi est venu compliquer la situation. Son jeune frère Dako, c'est bien connu, a été unanimement reconnu, même par les détenteurs des sources orales, comme étant le premier roi. Nous n'insisterons pas outre mesure sur cette présence de Dako ; nous en nous sommes déjà parlé dans le dernier numéro de ce même organe. Il convient cependant de rappeler succinctement les conditions d'accès au trône de Dako : ce dernier, avec Gangnihéu, était arrivé d'Allada à Huawé accompagné d'une suite nombreuse. Ils décideront de choisir un roi pour mieux dominer les autochtones. Proposé à cet effet, Gangnihéu décida d'aller recevoir le sacre à la source, c'est-à-dire à Allada. Comme aux yeux de Dako ce dernier tardait à revenir, il se fit proclamer roi à sa place ; pour que le milieu princier alladahoune auquel il appartenait lui-même, puisse, d'après ses propres dires, avoir la mainmise sur la région d'accueil dont les hostilités et les révoltes se donnaient libre cours ; mais Dako n'était pas cependant que le fait de s'être également emparé d'Adru, l'une des épouses de son frère Gangnihéu absent, était aussi pour la pacification du pays ! Celui-ci revint. Dépit, il ne manqua pas de manifester sa surprise et sa déception, ainsi que sa colère. Le droit d'asseyance et la sagesse aidant, il ne mit pas longtemps à se calmer. Il se résigna, acceptant, malgré lui, le fait accompli. Dako garda le trône, régna sur toute la région qu'il unifia sous son autorité, de 1620 à 1645, dit-on. Saivant l'esprit de sacrifice et de tolérance de son frère, il le nomma chef de toute la collectivité des Alladahoune.

C'est donc dans ces conditions que la postérité a fait de Dako le premier souve-

rain du Danhomè. Nous avons eu à procéder au palais de Dako à Huawé-Zunzona, à une confrontation entre les deux collectivités. Les membres de la collectivité Gangnihéu, avec leur tête leur chef, ont alors reconnu à l'unanimité que leur ancêtre n'avait jamais régné. Des princes, mus par des ambitions politiques, ont fait usage de faux et causé une entorse à la vérité historique en érigant au rang de roi Gangnihéu qui n'avait été qu'un simple chef de collectivité, responsable des divinités du jeune royaume. Ils lui firent même fabriquer un trône. Il y a lieu de reconnaître, en accord avec les deux familles que Gangnihéu n'a jamais régné sur le Danhomè, dut-il avoir effectivement reçu le sacre à Allada. Il convient, dans le sens du rétablissement de la vérité historique, de s'en tenir au *status quo ante* qui a toujours fait de Daa, sans la moindre contestation et depuis des siècles, le premier roi du Danhomè.

Hugerbaja qui lui succéda, laissa avec le trône à son fils Akaba. Jumeau, il reçut avec sa sœur Tasi Hangbé le sacre, conformément à la coutume qui veut que ceux nés dans la même minute, à sa mort, se sacrifient à bon droit, estimant qu'elle devrait accéder au pouvoir pour confirmer son œuvre. Ce qu'elle fit du reste, sans que l'opinion publique vit dans cet acte, une irrégularité bien que, paradoxalement, elle se soit résignée à s'accommoder d'un règne de femme. La remise en cause de la promotion politique de Tasi Hangbé n'a vint cependant pas de la population, mais d'un certain Dosu, son propre frère. Ambitueux comme tout bon prince, il voulait, lui aussi, du même trône sur lequel il n'y a malheureusement que une seule place déjà occupée par Tasi Hangbé. Il intrigua contre elle et l'accula à l'abduction. Bien que celle-ci ait effectivement régné pendant des mois aux environs de 1708, remplacé par Dosu qui accéda au trône sous le nom royal fort d'Agaja, son nom n'a jamais figuré sur l'arbre généalogique des souverains du Danhomè. Sans doute, a-t-elle été desservie par la brèveté de son règne qui s'est noyé dans la même année de la mort d'Akaba et de l'avènement au pouvoir d'Agaja, sans laisser apparaître la moindre rupture dans l'évolution chronologique, mais les tentatives de ce dernier pour effacer sa mémoire ont certainement porté leur fruit : une femme, fut-elle princesse puis reine, une petite parenthèse rapidement fermée pour laisser s'installer un grand règne qui éclipse un petit précédent... Était-il nécessaire de faire allusion à ce détail de l'histoire ? Il ne faut pas non plus pour le grand Agaja que l'histoire retienne qu'il a arraché le pouvoir des mains d'une femme ! Mais l'on oublie que Tasi Hangbé n'était pas une simple femme. Princesse devenue régulièrement reine après un sacre naturellement mérité, grande guerrière sans être amazone, son bref passage sur le trône du Danhomè n'a jamais été regardé par l'opinion publique comme une régence, mais assurément comme un vrai règne prématûrement interrompu. Pourquoi le reste une simple régence ne mériterait-elle pas d'être signalée ? Depuis quand dans les entités politiques africaines un régent reçoit-il le sacre ? Une régence n'est en fait qu'un trait d'union, une transition pour assurer un passage et arriver à une légitimité. Mais rien de tel au sujet de Tasi Hangbé pour la mémoire de qui il faut installer un trône au palais d'Abomey, comme il en faut un autre pour Adandozan !

Si, à l'inverse de Tasi Hangbé, l'on cite le nom d'Adandozan comme l'un des maillons de la chaîne généalogique des souverains alladahoune, il n'existe de lui

aucun trône au palais. Certes, quelques progrès timides ont été faits au XX<sup>e</sup> siècle dans le sens de sa réhabilitation, lui dont il était même interdit de prononcer le nom sous le règne de Ghézo. Ses 21 ans à la tête du Danhomè, loin d'être une régence, ont plutôt valeur de règne. La volonté de Ghézo et des ses successeurs d'occulter sa mémoire, à beaucoup nui à sa descendance et à sa totale réhabilitation. L'on continue encore à Abomey de parler de Daa Gbôlomôtèn, (le Daa qui est dans la nature), pour désigner Adandozan.

Si, installer aujourd'hui un trône pour Gangnihéu est un faux, autant en privier Tasi Hangbé et Adandozan constitue également des manquements à l'histoire. Leur mémoire doit être réhabilitée dans l'opinion publique, réussir à s'emparer momentanément des pouvoirs avant d'être brutalement évincé par Kpingla son conseil, descendant, comme Tegbessou, d'Agaja. Son animal emblématique serait l'aigle : l'aigle triomphant ! Des recherches doivent être poursuivies dans ce sens.

Enfin, jetons un coup d'œil sur la généalogie des rois du Danhomè telle qu'elle a évolué et telle qu'elle aurait pu, d'après nous, se présenter. Voici ce que nous en connaissons habituellement :

1 <sup>er</sup> )	Dako	(1620-1645)
2 <sup>o</sup> )	Hugerbaja	(1645-1685)
3 <sup>o</sup> )	Akaba	(1685-1708)
4 <sup>o</sup> )	Agaja	(1708-1732)
5 <sup>o</sup> )	Tegbessou	(1732-1774)
6 <sup>o</sup> )	Kpingla	(1774-1789)
7 <sup>o</sup> )	Agonglo	(1789-1797)
8 <sup>o</sup> )	Adandozan	(1797-1818)
9 <sup>o</sup> )	Ghézo	(1818-1858)
10 <sup>o</sup> )	Gléle	(1858-1889)
11 <sup>o</sup> )	Béhanzin	(1889-1984)

Nous excluons de cette liste Agoli-Agbo, successeur de Béhanzin, parce que nous n'avons retenu que les rois du Danhomè indépendant et libre.

Dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'on fit de Gangnihéu le premier roi, Dako le deuxième, décalant d'un rang tous ses successeurs. Il y a lieu de revenir à la généalogie susmentionnée mais en plaçant Tasi Hangbé en 4<sup>ème</sup> position immédiatement après Akaba, Agaja en 5<sup>ème</sup> position, toujours la même année, et ainsi de suite, Béhanzin venant en douzième et dernière place.

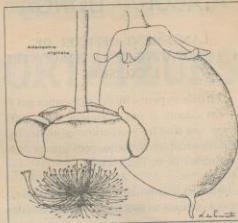
### CONCLUSION

La vérité historique ne saurait s'accommoder plus durablement d'une généalogie royale comportant tant d'imperfections. Même en soustrayant Gangnihéu de cette liste, en réhabilitant Tasi Hangbé et en finissant de rétablir Adandozan, l'hypothèse de l'éventualité d'un passage rapide d'Ajokpaloo sur le trône du Danhomè est encore à vérifier. De même, sur quoi s'est-on fondé pour fixer de façon aussi précise le millésime 1610 comme point de départ de cette histoire et les termes *a quo et ad quem* de chaque règne, surtout les plus reculés ?

A. Félix IROKO

### PLANTES MEDICINALES

#### LE BAOBAB



(Suite)

#### 5. Utilisations :

- très nombreuses et variées :
- à part le bois, mou et qui ne peut être employé en construction ou menuiserie, toutes les parties de l'arbre sont utilisables : alimentation, artisanat, pharmacopée...;

\* **arbre** : source d'ombrage, point de repère, lieu de rassemblement (côte, marché...) ;

\* **intérieur creux du tronc des vieux arbres** : refuge pour animaux de nuit, étable, tombe (autrefois : réserve d'eau) ;

\* **écorce** : sert à fabriquer des cordes, des filets, des corbeilles, des chapeaux... (ce qui explique les cicatrices sur les troncs) ;

— considérée comme febrifuge en décoction (fait tomber la fièvre) ;

— utilisée comme contre-poison de certaines substances, et pour le tannage des cuirs ;

#### \* feuilles :

— fraîches, bouillies ou séchées : employées en cuisine, servent à préparer des saucisses ;

— riches en calcium, en fer, en vitamine C ;

— poudre de feuilles séchées : sert à lier le couscous, apaise les coliques ;

— décoction de feuilles : contre la fièvre ; en bains de siège : contre la dysenterie, les maladies urinaires... ;

— macération de feuilles pilées : comme fortifiant et diurétique (fait uriner) ;

— cataplasme de feuilles : pour faire mûrir les furoncles et extraire le ver de Guinée ;

— fourrage de valeur ;

#### \* Fruits :

— pulpe lourne blanche (= pain de singe), acidulée et rafraîchissante : très riche en vitamines B et C, et en calcium ;

— se mange fraîche, sans préparation ;

— utilisée dans de nombreuses préparations culinaires, en sauces surtout ;

— mélangée avec de la bouillie de mil ;

— employée pour faire cailler le lait ;

— traitement radical des diarrhées infantiles : pulpe mélangée à de l'eau : 1/4 à 1/2 litre par jour ;

— combat aussi la dysenterie.

#### \* graines :

— grillées et consommées en cas de famine ;

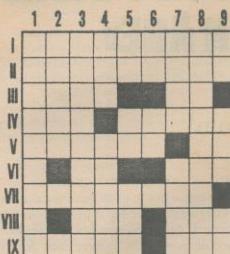
— combattaient maux de dents et de gencives (écrasées en pâte) ;

— on peut en extraire de l'huile ;

(À suivre)

## UN PEU DE DISTRACTION

### MOTS CROISÉS N° 36



#### HORIZONTALEMENT

— I. Le poignard y remplaça jadis la guillotine. — II. Clôturent certaines petites cellules. — III. Nos petits neveux iront y passer leurs vacances. Se voient

(Réponse dans notre prochaine livraison)

### RIONS ENSEMBLE

#### Psychanalyse

Une paysanne va à la ville pour le marché et en profite pour consulter le psychiatre.

« Il y a notre fils, explique-t-elle, qui se prend pour une poule.

— Curieux ! Et depuis combien de temps ?

— Depuis deux ans.

— Et c'est seulement aujourd'hui que vous venez me consulter, s'étonne le psychiatre.

— Ben voilà, c'est que les œufs, ça nous rendait bien service ».

#### Precision

Un industriel reçoit la visite d'un cousin établi aux États-Unis. Il lui fait visiter son usine, mais le cousin fait la moue.

— Pas mal, dit-il, mais mon usine à moi est bien plus grande, bien plus moderne. J'ai beaucoup plus d'personnel...

À ce moment passent plusieurs ouvriers portant des seaux d'eau.

— C'est pour mon courrier, dit le patron.

— Pour ton courrier ? Je ne comprends pas...

— Mais si ! Pour coller les timbres...

### BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

#### Humour

— « Un polyglotte est un Monsieur qui parle plusieurs langues avec une seule ! »

— « Un adolescent est à coup sûr devenu adulte lorsqu'il cesse de poser des questions et demande qu'on ne lui en pose plus... »

#### Citations

De Mongo Beti (Cameroun) :

— « On ne peut se perdre sur la rive d'un fleuve. On sait toujours comment retrouver les siens : en remontant ou en accompagnant l'eau qui coule. Mais la route n'a pas, elle, d'avant, ni

d'amont ; un monstre sans tête, ni arrière-train, voilla ce qu'est la route. » (Extrait de Remember Roben).

— La fraternité soumet l'homme, digne de ce nom, à des règles, à des obligations, à des lois qu'il ne peut transgresser sans déchoir aux yeux de tous. » (Les Nouveaux Contes d'Amadou Koumba, de Birago Diop, Sénégal).

— Si l'oiseau prend plus d'eau qu'il ne doit, pour voler, il devient une proie facile pour les enfants. Il ne faut jamais juger un oiseau par le bruit qu'il fait avant de se poser. » (Extrait du Coiffeur de Kouta... Massa Makan Diabaté, Mali).

#### Proverbes

— Qui a le temps attend le temps, perd son temps ! (Proverbe anglais).

— Le temps est comme l'argent, n'en perdez pas et vous en aurez assez. (Proverbe français).

— Le petit serpent qui sait rampier, laisse des traces semblables à celles des gros serpents. (Proverbe togolais).

## FAÇONS DE PARLER

### DES MOTS ET DES FAUTES

#### À propos du verbe fréquenter

Fréquenter veut dire visiter fréquemment. On fréquente l'église, le cinéma, l'école, etc.

Beaucoup moins correctement on dit parfois : fréquenter une personne en vue du mariage.

Le complément au verbe fréquenter est toujours direct. Ne jamais dire : « fréquenter à l'école »...

### AUTOUR D'UN MOT

#### Feuilleton

Depuis plusieurs années, à la radio d'abord puis à la télévision ont fleuri toutes sortes de feuilletons, surtout américains et plus ou moins ficelés, aujourd'hui on aurait plutôt tendance à parler de séries. Un feuilleton est donc une histoire fractionnée en plusieurs épisodes généralement courts et de même durée. Mais même si on a gardé le mot le feuilleton radiophonique ou télévisuel n'a rien à voir avec son ancêtre. En effet, le feuilleton, à l'origine, était un fragment ou un chapitre de roman qui était diffusé sous forme de feuilles dans un journal.

Alexandre DUMAS ou Honoré de BALZAC au XIX<sup>e</sup> siècle ont souvent fait paraître leurs œuvres sous cette forme et ont été des feuilletonistes célèbres. C'est ainsi que le roman-feuilleton est devenu un genre très populaire. Mais dans un journal, le feuilleton peut être aussi une rubrique, une chronique régulière sur des sujets aussi divers que les sciences ou la littérature et qui se trouve généralement au bas d'une page. Le mot vient de feuillet ou petite feuille et au XVII<sup>e</sup> siècle, le feuilleton était un terme technique appartenant à l'imprimerie et désignait un petit cahier contenant le tiers de la feuille d'impression.

Maintenant si on vous dit que cette histoire est un véritable roman-feuilleton, elle aura toutes les chances d'être un peu invraisemblable ou d'être une histoire à épisodes comme l'élection du président des États-Unis par exemple. Mais comme chacun sait, la réalité dépasse souvent la fiction !

Une "perfusion" c'est le fait d'injecter dans un organisme le serum ou le sang conservés dans un récipient stérile.

Une "transfusion" se fait au contraire immédiatement de personne à personne.

Pour bien parler, une nuance qui a son importance !

### DES MOTS ET DES FAUTES

#### Gêne, gène.

Le mot gene est issu de l'élément grec "genes" qui signifie « origine, naissance ». Les gènes sont des unités localisées sur les chromosomes humains et responsables de la production des caractères héréditaires. Ainsi, avoir les yeux bleus ou les cheveux frisés est-il imputable à certains gènes de votre patrimoine héréditaire. Mais si on vous dit que dans le gène il n'y a pas de plaisir, n'y voyez aucun caractère héréditaire, la gène (au féminin et avec un accent circonflexe) est un synonyme du mot maladie; dans ce proverbe, cela se dit de quelqu'un qui au contraire ne se préoccupe pas de savoir s'il gêne les autres ou pas. Le mot gêne ici est une dérivation du mot gène qui signifie « torture ».

Gêne a perdu de sa puissance puisqu'il désigne soit un maladie à accomplir certaines actions ou un trouble physique dans l'accomplissement de certaines fonctions, comme, par exemple, la gène respiratoire en cas de rhume. La gène peut être aussi une situation embarrassante qui impose un désagréement. Épriver de la gène, c'est se sentir aussi mal à l'aise, tout le contraire des personnes sans-gêne qui, elles, ne se préoccupent jamais des autres et ne se demandent jamais si elles gênent ou pas.

### AUTOUR D'UN MOT

#### "Lobby" (LOBBY)

Ce mot est anglicisme signifiant : groupement exerçant des pressions sur le pouvoir.

Au pluriel, "lobby" (BY) s'écrit "lobbies" (LOBBIES). Mais... pourquoi ne pas remplacer plus simplement ces mots anglais par l'expression française "groupe de pression" ?

N.B. Ne pas confondre lobby avec cet autre anglicisme : hobby (HOBBY) un passe-temps favori.

### LE BON LANGAGE

#### À propos du verbe "marcher"

La locution "marcher à pied" n'est pas correcte... la marche est forcément à pied. Il faut plutôt dire : aller à pied, ou tout simplement, marcher.

Il faut donc éviter la formulation : faire la marche à pied.

Dans le langage familier, le verbe "marcher" a parfois le sens d'aller. Par exemple, on dira : marcher sur ses conquêtes.

Il existe aussi l'expression familier "faire marcher" signifiant mystifier ou se moquer.

### CONNASSEZ-VOUS L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME

01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07

Fax (229) 32-11-19

203, Rue des Missions sisé

derrière l'église Saint-Michel ?

L'ESSAYER,

C'EST L'ADOPTER !

### RÉPONSE AU JEU MOTS CROISÉS N° 35

paru dans notre livraison n° 798 du 09 août 2002



### RÉPONSES AU JEU CHARADE

paru dans notre livraison n° 798 du 09 août 2002

1<sup>re</sup> / Âne

2<sup>re</sup> / Hiver

3<sup>re</sup> / Sette

Ce qui donne : anniversaire

**NATION**

## DÉFINITIVEMENT SUR MA TERRE NATALE POUR Y VIVRE AVEC LES BÉNINOIS « LE RESTE DE MON ÂGE »

déclare Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin  
au cours d'une interview exclusive à "La Croix du Bénin"

(Suite de la première page)

beaucoup donné leur amitié, leur confiance, leurs encouragements, surtout leur amour et leur service pour l'Évangile et pour l'Eglise.

Le Saint-Père lui-même a beaucoup fait pour manifester son amour pour notre pays et sa population à travers plusieurs gestes de sollicitude et d'attention particulière : sans dire le bien immense de ses deux visites à Cotonou (1982) et à Parakou (1993), je citerais seulement la création du nouveau siège de la Nonciature Apostolique qui va permettre et concrétiser la présence diplomatique du Saint-Siège auprès de notre pays.

Comme Doyen du Collège Cardinalice jusqu'au moment de mon départ de Rome, je ne pourrai dire combien je suis reconnaissant à ces hommes d'Eglise, très haut placés à Rome ou dans leurs pays, avec qui mes rapports ont toujours été empreints de la plus délicate et fraternelle amitié.

Après 14 ans au service de l'Épiscopat du monde entier dans le Dicasterie qui les concerne et mes autres années dans la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples et les Commissions Pontificales « Justice et Paix » et « Cor Unum », il n'est pas possible d'oublier ces frères évêques et prêtres, ces sœurs, âmes consacrées, dans la vie contemplative et active. Sans leur soutien et leurs prières, je n'aurais pu rien faire.

À travers le monde, c'est un exceptionnel réseau de relations réciproques qui s'est créé, pour toujours, entre nous.

Mais ce n'est pas de bilan qu'il s'agit aujourd'hui. D'ailleurs pourrai-je jamais en faire un, quand on pense qu'une telle somme de dons gratuits dépasse toute mesure et toute évaluation.

En revenant en Afrique et au Bénin, j'aurai à méditer dans le cœur et la prière le souvenir d'une vie passée à Rome et sur beaucoup de routes dans le monde.

Simplement un immense MERCI au Seigneur, Auteur et Maître de tout bien.

« La Croix du Bénin » : Les 24 et 25 août prochains auront lieu le pèlerinage national marial au pied de la grotte Arigbo de Dassa et la dédicace du sanctuaire dudit lieu.

Quelle signification donnez-vous à cet événement d'Eglise en cette année du Congrès eucharistique nationale en République du Bénin ?

**Cardinal Gantin** : Mon présent séjour au Bénin, le plus long de tous, du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre aura, j'espère, le caractère particulier et même unique de

ma participation avec l'Épiscopat et l'Eglise au Bénin, à la Dé dicace du Sanctuaire marial national à Dassa, initié depuis 5 ans et maintenant achevé vers la fin des travaux de construction avec la coopération générale de beaucoup d'âmes dans le monde.

Je suis heureux de leur dire dès maintenant notre reconnaissance avant l'événement religieux du prochain dimanche, 25 août 2002.

Comment ne pas souligner également sa coïncidence avec la tenue du tout premier Congrès Eucharistique du Bénin qui aura vu, le 24 novembre 2001 au 25 novembre 2002, une très forte et généreuse participation de foi et de piété dans tous nos diocèses, paroisses et sanctuaires.

« L'Eucharistie, la Vierge », c'est le thème du pèlerinage de Dassa auquel nous souhaitons un déroulement recueilli, priant, solidaire, qui soit avant tout pour la gloire de Dieu et l'honneur de Marie.

**« La Croix du Bénin » : Dans le message des évêques du pays au nombre desquels vous étiez,**

(NDLR :  
+ Bernardin Gantin, archevêque de Cotonou  
+ Noël Bouchéix, évêque de Porto-Novo  
+ Robert Chopart-Lallier, préfet apostolique de Parakou)

**message adressé au clergé et aux fidèles du Dahomey à la veille de son accession à l'indépendance, on y lit : (...) La prise en charge du pays et de son destin par lui-même sera réelle, efficace et bénéfique pour tous si c'est tous les citoyens qui s'unissent dans la vérité, la justice, le respect mutuel, autour d'un même programme et d'un même idéal constructif ... Vous, les chrétiens, vous devez donner l'exemple de cette union : Dieu, l'Eglise et le pays vous le demandent.**

Éminence, avez-vous l'impression, après 42 ans de pratique de cette indépendance, d'avoir été entendu ?

**Cardinal Gantin** : Dieu nous aime : c'est là une vérité d'expérience que nul ne peut mettre en doute parce qu'elle est une réalité visible et palpable qui plonge ses racines dans notre histoire nationale sans parler de notre histoire personnelle, familiale et sociale.

Je veux d'abord rappeler un fait auquel la mémoire de notre Eglise ne manque aucune occasion de rendre un hommage profond de gratitude : c'est l'arrivée chez nous depuis le 18 avril 1861 des premiers missionnaires catholiques.

Le don de la foi est le premier don d'amour qui a été manifesté et continue de se manifester à notre égard.

L'Eglise catholique, sans aucune prétention de conquête, mais seulement

avec la pensée d'annoncer l'Évangile et de le donner à qui desire librement le recevoir, se trouvait déjà bien acclimatée sur notre terre, 30 ans avant la colonisation par la France.

De la sortie de cette dernière expérience historique et politique, nous venons de vivre le 42<sup>e</sup> anniversaire.

Le 1<sup>er</sup> août 1960 demeure une pierre militaire de référence et d'espérance pour notre pays et pour nous.

Ceux de ma génération qui ont vécu ce grand événement s'en souviennent avec émotion et ils en remercient le Seigneur ainsi que les hommes et les femmes de l'intérieur comme de l'extérieur, qui ont rendu possible un tel pas dans l'histoire.

Quand on sait que la Côte des Esclaves qui ne fait honneur à personne est le nom qui a longtemps désigné le Golfe de Guinée et le Bénin dont nous sommes partie intégrante, on ne peut pas ne pas penser que nous sommes vraiment venus de loin.

À la lumière de cette constatation, il faut encore dire MERCI à Dieu pour la Proclamation de notre Indépendance politique, signal d'un nouveau départ.

Je pense que nous ne devons pas nous presser de juger de façon péremptoire les hommes et les événements qui se sont succédé avant nous ou avec nous depuis 42 ans.

Bien sûr, un certain bilan n'est pas interdit : il faut bien savoir d'où l'on vient et où l'on va.

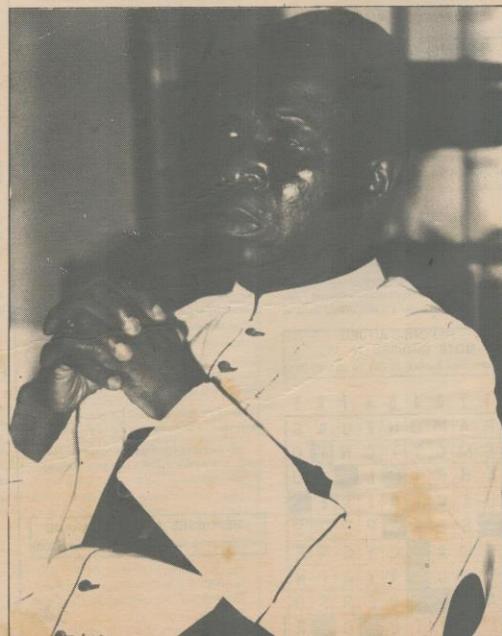
Mais on ne serait pas juste si l'on affirme que tout n'a été que mauvais, négatif au cours des dernières décennies.

Tout n'a pas été non plus parfait ni exempt de reproches.

Il suffit de constater les erreurs et les erreances des 17 ans qui ont été gaspillés, mais dont à fini par avoir raison la première Conférence Nationale des Forces vives de la Nation de février 1990 toute inspirée de la faim et de la soif d'une DÉMOCRATIE digne de ce nom.

Ici je ne puis manquer de saluer la mémoire de Monseigneur Isidore de Souza qui a été appelé à présider cette grave et délicate transition.

Dans aucune action, la Démocratie ne peut se présenter comme une panacée, même quand lois et législateurs, dans le



meilleur des cas, cherchent à s'inspirer des Droits et des Devoirs universels de l'Homme.

Ce qui est plus important et plus urgent pour nous, c'est que nous nous engagions résolument à apporter chacun sa personnelle et nécessaire contribution : amour, honnêteté, sens du bien commun, avec la solidarité à tous les niveaux, voilà les fondements et les composantes d'un vrai Développement humain et intégral.

Nous n'en sortirons qu'à ce prix. Et c'est justement en cette tâche que l'annonce et la proposition de l'Evangile sont des apports indiscutables dans la formation de la Conscience de tout homme et de tout peuple.

Chacun de nous chrétiens doit essayer d'y contribuer.

On a bien voulu rappeler récemment l'appel de l'Épiscopat de notre pays en 1960. Ce fut une intervention de circonstance, et quelle circonstance !

Le pays arrivait, comme nous l'avons dit, à une grande étape de son histoire. Mais la route continue, notre marche aussi.

L'Épiscopat d'aujourd'hui n'a pas manqué à son devoir de veilleur et d'éveilleur de Conscience : la religion et le spirituel ne peuvent être ignorés, oubliés ni rejetés de notre vie et de notre culture.

« Si Dieu ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent les ouvriers. »

**« La Croix du Bénin » :** Éminence, après l'adoption de la Constitution de la République du Bénin le 11 décembre 1990, le deuxième acte juridique évoquant de la souveraineté nationale dans l'ère du Renouveau démocratique est posé en juillet dernier. Il s'agit de l'adoption du nouveau Code de la personne et de la famille. Avant son étude, la Conférence épiscopale du Bénin avait adressé au secrétariat du parlement une série de propositions d'amendement touchant notamment au mariage et au divorce dans le respect du peuple, de sa foi et de ses ancêtres.

Adopté, le nouveau code de la personne et de la famille attend sa promulgation par le chef de l'État.

**Quelle appréciation faites-vous de ce code ?**

**Cardinal Gantin :** On a beaucoup parlé depuis quelque temps du Code de la personne et de la famille.

Sa promulgation est attendue. J'espère — et c'est mon souhait le plus cher — que compte soit tenu des suggestions et des recommandations que non seulement les évêques catholiques, mais aussi les hommes de bonne volonté soucieux du vrai bien et de l'avenir de notre pays, ont proposées, avec sagesse et pertinence pour que la naissance de ce Code issu du Renouveau Démocratique soit un Événement et un Avenir du progrès, ainsi que l'affirmation de notre identité nationale et de notre souveraineté internationale.

Notre absolue indépendance de toutes idéologies et pratiques contraires à notre culture et à notre foi, serait une honorable et grande étape dans notre vie.

*Propos recueillis le 15 août 2002 par Barthélémy ASSOGBA CAKPO*

## BÉNIN : ÉLECTIONS COMMUNALES ET MUNICIPALES

# L'ASSEMBLÉE NATIONALE A DÉSIGNÉ SES RÉPRÉSENTANTS À LA CENA ET AUX CED

Le 11 décembre 1990, la République du Bénin a posé son premier acte juridique évoquant de la souveraineté nationale par le fait de se doter d'une Constitution. Cette Constitution consacre l'option du régime démocratique. Son principe fondamental est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple qui se traduit par la séparation des pouvoirs au sommet même de l'État. Ainsi nous avons :

Aclémé LÉKOU

prises pour doter le pays du dernier maillon qui lui manque au niveau des structures qu'il lui faut pour une réelle base démocratique en vue d'un développement harmonieux.

Après la liste des personnes désignées tant pour la CENA que pour les CED.

### LISTE DES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR SIÉGER À LA CENA

Groupes parlementaires	N° d'ordre	Titulaires	Suppléants
Rb	1	Frédéric Adisso	Charlemagne Adjankonhoun
	2	Noellie Apithy	Nathaniel Avoundogba
	3	Cécile de Dravo épouse Zinzindoboué	Jules Azankpo
	4	Guy Midjouhouan	Roger Tella
	5	Epiphane Quenum	Hyacinthe Soglo
Prd	6	Tiamyou Adjibadé	Gafari Adéchian
	7	Wabi K. Fagbemi	Lucien Dossou-Kpanou
	8	Barthélemy Godonou	Maroufou Adjana
Consensus National	9	Nathaniel Adjaoché	Hyacinthe Kiki
	10	Simon Batcho	Janvier Setangui
	11	Mathias G. Agon	Michel Gratien Ogou
Nation et développement	12	Christophe Kint Aguiar	Mohamed Baré
	13	Etienne Ahandégbé	Makpondéhou Makponsé
	14	Gabriel Hounsonou	Emmanuel Tchodo
Social démocrate	15	Jean-Baptiste K. Edayé	Berlin Djaito
	16	Sylvain M. Nouwatin	Gilbert Houkpatin
Solidarité et progrès	17	Alfred Lambert Sama	Sanoussi Razaki
	18	Marcellin Adoma	Jacob Hagli
Non-inscrit	19	Cyprien Togni	Abraham Gnonlonfoun

### LISTE DES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR SIÉGER DANS LES CED

Ced / Couffo	Ced / Atacora	Ced / Ouéma
1 Hodjiguié Julien	1 N'Dah Emmanuel	1 Monnou Raoul
2 Losse Athanase	2 Séké Clément Jacques	2 Hounga Antoine
3 Koumissi François	3 N'Ouéma Nafanga Eric	3 Ahoussougbenmey Eric
4 Fangnhoü Roger	4 Bah l'Imam Fousseni	4 Yenoufan Codjo Constant
5 Ahouaga Léandre	5 Yango Kouandji	5 Lokonan Clément
6 Houngbété Luc	6 Kora ZAKI	6 Houondjé Elié
7 Sodohou Rémy	7 Adamou Abdou Kadri	7 Badarou Issiahou
8 Sodégla Faustin	8 Sambiéhou Yaté Rigobert	8 Houngbo Jules
Ced / Collines	Ced / Alibori	Ced / Mono
1 Affo Fidel	1 Boukari Bio Cyrille	1 Atchaou Philippe
2 Odah Grégoire	2 Assouma Issa Salimane	2 Bessan Jean-Marie
3 Attin Paul	3 Sacca Guerra	3 Metinhoué G. Pierre
4 Ouesso Lucien	4 Orouye Sabi Sommè	4 Awadjé Colette ép. Sossou
5 Toihin Etiennne	5 Toungou Alassane	5 Sossa Hossou Pascal
6 Azondekon Léopold	6 Kitché Félix	6 Adodo Martin
7 Biadja Eugène	7 Aboudou Lafia	7 Viho Philippe
8 Laïlo Samuel	8 Imorou Arouna	8 Cakpo André
Ced / Borgou	Ced / Zou	Ced / Donga
1 Tchoumon Chabi	1 Djagba Marin	1 Yaya Sahirou
2 Saka René Michel	2 Edou Emmanuel	2 Issaka Moussa Issa
3 Garba Yaya	3 Fandohan Felicien	3 Sindjaloum Bernard
4 Affo Ibrahim	4 Sémévo Roger Codjo	4 Zukarie Amidou
5 Yempabou Jacques	5 Zangba Antoine	5 Socohou Wahab
6 Codjia Sophie	6 Codjovi Melonne	6 Dagnon Prosper
7 Yacoubou Chabi Kala	7 Soglo Guy	7 Assa Adam Abdou
8 Bonou Marcel	8 Abouzounn Chitou	8 Salifou Sikancérou
Ced / Atlantique	Ced / Plateau	Ced / Littoral
1 Tognonfodo Z. Daniel	1 Ojo Oba Ramata	1 Guédou Charles Juste
2 Gogou Florentin	2 Oga K. Bonaventure	2 Keïtchion Samuel
3 Colly Antoine	3 Akala Soumiala	3 Alapini Armand
4 Adini Coovi Jules	4 Bankolé Abiodou Akambi	4 Oura Stella
5 Quenum Rufin	5 Bogninou Cosme	5 Medenou Daton
6 Agbodji François	6 Adéchoubau Saibou	6 Agbékpan Émile
7 Montcho Augustin	7 Houédéto Léon	7 Songbé Solange
8 Hazounni Sergio	8 Akélé Cypric	8 Cakpo-Chichi
		8 Affogon Wilfried

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## 1971-2001 : TREnte ANS DE PRÉSENCE CAMILLIENNE AU BÉNIN

*« Ah ! Qu'ils sont beaux sur la montagne les pas de ceux qui portent la Bonne Nouvelle qui annonce le salut et la paix ».*

Il y a trente ans, les premiers missionnaires camilliens, la croix de feu sur la poitrine, la vérité sur les lèvres, la charité dans le cœur, foulèrent le sol béninois. Les premiers appels venaient de la population de Dogbo, localité située en plein cœur du diocèse de Lokossa. Le choix de ce lieu était lié à la demande de Monseigneur Christophe Adimou, alors évêque de Lokossa.

En effet, touché par les besoins de plus en plus croissants des malades pauvres et nécessiteux de son secteur d'activité pastorale, le jeune prélat décida de s'adresser au père provincial français Giordan et son conseil. Mais le Seigneur le devança dans sa requête. L'Ordre tout entier se trouvait alors dans la mouvance spirituelle et missionnaire suscitée par le Concile Vatican II : inviter les instituts religieux à étendre leurs activités en vue de l'expansion du rogne de Dieu parmi les nations (ad Gentes). Dans ce contexte d'ouverture au Tiers monde, trois religieux camiliens de la province française étaient préparés à partir en mission.

Le 8 janvier 1971, les voilà au Dahomey (actuel Bénin) pour la belle aventure camillienne. Très vite, oubliant faim, fatigue, sommeil et soutiens par une extraordinaire force d'amour, ils s'investiront à fond dans les soins aux malades dans une léproserie tenue par les sœurs franciscaines. Leur charité demeurant au-dessus de toute contingence, on les vit bientôt s'investir dans la construction d'un gigantesque hôpital dédié à saint Camille. Les choses iront très vite car la province avait consenti de grands efforts en vendant même l'une de ses prodigieuses maisons en France.

Le 22 novembre 1976, les premiers malades étaient admis à l'hôpital. Et le 13 décembre de la même année, Monseigneur Christophe Adimou procéda avec grande joie, devant les représentants du gouvernement marxiste-léniniste d'alors, à l'inauguration de l'hôpital Saint-Camille de Dogbo.

Pour des raisons politico-religieuses, la province française finit par laisser l'hôpital Saint-Camille de Dogbo. Depuis 1983, il fait partie du patrimoine du diocèse de Lokossa qui en assure la direction et la gestion selon ses moyens. Mais la province française ne désarma point. Elle continua allègrement sa mission dans le diocèse d'Abomey, diocèse frontalier de Lokossa. Comme la première fois, les pères Bernard Moogle et Christian Steunou s'adonnent entièrement aux soins des lépreux et ulcères de Buruli, aux malades du VIH/SIDA, aux soins dans un dispensaire, à la paroisse Saint-Joseph, au Centre de promotion féminine, à la construction des salles de classe, etc., dans le village de Davougou (7 km d'Abomey).

Devenu archevêque de Cotonou, Monseigneur Christophe Adimou lança un nouvel appel, mais cette fois-ci, aux camiliens de la province Siculio-Napolitaine. Le père général Damig, très favorable à la mission ad gentes, ne tarda pas à envoyer une équipe sur le terrain.

Après une visite au Bénin, ces pionniers se rendront compte des sentiments de douleurs, d'inconfort, de crainte, d'angoisse, de chagrin dans lesquels vivaient les malades de la localité de Zinvié. Ils ne tarderont donc pas à revenir pour s'engager définitivement dans la pastorale d'assistance corporelle et spirituelle.

Le 4 mars 1973, une première équipe composée de trois religieux : Père Luigi Cisternino, Père Vincenzo di Blasi, Frère Antonio Pintabona arrive au Bénin. Elle est accueillie par le pasteur de l'archidiocèse lui-même. Les vaillants missionnaires découvriront dans l'image d'un pasteur très dynamique et plein de délicatesse envers ses apôtres. Le prélat les conduira au séminaire Saint-Gall où ils passeront quelques jours afin de s'adapter à la liturgie, à la culture et à la langue des Béninois (notamment le fon).

Après ces premières leçons de missionnaire, ils se rendront à Zinvié pour commencer l'immense œuvre de charité envers les malades. Leur zèle fera dire d'eux qu'ils « soignent les malades comme il faut et jusqu'au bout ».

De 1973 à nos jours, beaucoup d'autres missionnaires ont travaillé dans le champ d'apostolat des malades. La paroisse de Zinvié se souviendra des pères Vincenzo di Blasi et Luigi Vagnini qui ont été, à un moment donné de son histoire, les constructeurs de sa foi. Sous le soleil et sous la pluie, ces missionnaires ont sillonné les villages les plus reculés, annonçant la Bonne Nouvelle du Salut et bâtiissant de nombreuses chapelles qui, aujourd'hui, ont donné naissance à deux paroisses.

S'il est un autre acteur qui ne sera pas facilement oublié par les chrétiens de Zinvié, c'est le père Pietro Petrossillo qui a été aussi l'un des curés de cette paroisse. En faisant l'éloge de son travail apostolique, de son esprit de pauvreté et de dévouement envers les pauvres, ses paroissiens et ses proches l'appelaient le « saint Pierre ». En effet, il a été l'un des bons Samaritains des villages de Zinvié et de Ouidah pour avoir contribué à atténuer les pluies sociales et religieuses des pauvres, en annonçant et en vivant quotidiennement l'Évangile et la charité. C'est avec beaucoup de regret que paroissiens, séminaristes et villageois ont vu impuissants, son départ pour l'Italie en octobre 2001.

Un autre père de sa trempe est père Barca Fulvio. Il aimait de prédilection l'Afrique au point qu'il a demandé à être inhumé (enterré). De son vivant, il se batait pour le développement de la terre de ses aïeux comme il aime à le dire. Grâce à lui, de nombreuses familles vivent en paix aujourd'hui. Il a beaucoup œuvré pour que les riches Européens et Africains viennent en aide aux démunis. Feu Monseigneur Isidore de Souza, l'aimait profondément. Avec lui, la construction d'une belle chapelle dédiée à la Vierge Marie dans la localité de Missessinto a été une réalité. Les deux hommes d'Église avaient de nombreux projets à réaliser ensemble. Mais ils n'ont malheureusement pas pu atteindre tous leurs objectifs. Nous espérons qu'au ciel, ils continueront à être de bons amis et qu'ils intercèderont pour le Bénin.

À l'hôpital de Zinvié et au séminaire de Ségbanou, plusieurs autres figures se sont remarquablement illustrées. Nous pouvons retenir les pères : Antonio Bussiello, Francesco Mazzarella, Paolo Calderaro, Giuseppe Jacoma, Alberto Russo, Salvatore Pezzella, Salvatore Pignatelli, Andre Beaudet, Luigi Cisternino et Jean-Baptiste Ouédraogo. Certains parmi eux continuent à semer dans le cœur des jeunes Africains le charisme de miséricorde envers les malades. Malgré le poids de l'âge, ils vivent leur consécration au prix de souffrances prolongées dans l'action en faveur des pauvres, dans l'assistance aux malades et aux marginaux, dans la formation des aspirants, etc.

Les nombreux efforts de ces intrépides missionnaires seront couronnés par l'ordination presbytérale le 19 septembre 1999, des tout premiers camiliens autochtones. C'est la preuve que le charisme camillien n'est pas resté enfermé dans les enthousiasmes du début. Il a été assumé par les Africains et reste désormais ouvert à tous. Mais comment continuer l'effort de ces premiers missionnaires dans notre société d'aujourd'hui avec ses multiples pesanteurs et ses nombreux défis ?

Mobilisons-nous frères et sœurs, travaillons à incarner le charisme camillien et à promouvoir la santé en vue de réaliser « les cieux nouveaux et la terre nouvelle », objet par excellence de l'espérance chrétienne. Rappelons que la promotion de la santé dans le monde en général et au Bénin en particulier s'inscrit dans le processus du salut. En nous engageant dans cette grande œuvre, nous imitons le Christ, l'Amour-Véritable, qui n'a pas seulement soigné et guéri les malades, mais qui a aussi contribué à la croissance de l'homme dans tous les domaines de son être. Après trente ans de présence au Bénin, les religieux camiliens devront être témoins chevronnés du Christ miséricordieux, et tout le peuple béninois avec eux.

Merci à tous les missionnaires camiliens qui ont semé et arrosé de leur sueur la semence qui fève si bien. Que le Seigneur les bénisse et leur accorde la récompense éternelle !



Epiphane-Séraphine NAYETON  
Religious camillian, Ouidah

### DIOCÈSE D'ABOMEY : GRATITUDE À DIEU POUR LES HUIT ABBÉS ORDONNÉS DIACRES

Comme celle qui scintille sur la tête de la Vierge Immaculée Conception, cette étoile à huit branches diaconales s'est levée le dimanche 28 juillet 2002. C'était l'ordination diaconale des abbés Yves Houmliho de la paroisse Saint-Benoît de Zagnanado ; Moïse Tchémagnon et Jean Kinnoumé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Za-Kpota ; Nathanaël Houssou de la paroisse Immaculée Conception de Bohicon ; Joachim Aholoukpe de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Cové ; Désiré Adjihounou de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Sinwé-Légo ; Michel Agbakponto de la paroisse Saint-François d'Assise de Bohicon ; Joachim Aglian de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc de Hlanhonou.

La célébration eucharistique présidée par Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey, était riche en couleurs et également en participants. Entouré de 25 prêtres concélébrants, l'ordinaire du lieu a conféré la grâce du diaconat à huit jeunes gens décidés à suivre le Christ. Religieux, religieuses, séminaristes petits comme grands, parents, amis, fidèles et invités sont venus nombreux rendre grâce à Dieu pour ses multiples biensfaits et surtout pour le don merveilleux que sont les futurs pasteurs accordés au diocèse d'Abomey. Ils sont venus soutenir les abbés qui, aujourd'hui, avancent vers l'autel du Seigneur pour lui offrir le « Oui, je le veux ! » de leur consécration.

Le rôle primordial du diaire en tant que serviteur du peuple de Dieu était au centre de l'homélie du jour. Être diaire, dira Monseigneur Agboka, c'est se mettre à la disposition des hommes pour les conduire vers Dieu et de façon spéciale en aidant l'évêque et les prêtres dans l'accomplissement de leur tâche. Monseigneur Agboka a prononcé une émouvante homélie qui mettait en exergue le célibat des nouveaux comme anciens prêtres.

Désormais, par l'engagement définitif, les promesses, la prostration, l'imposition des mains, la prière consacratoire et la vêteure, les huit abbés sont diaires dans l'ordre des serviteurs du peuple de Dieu.

À la suite de Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, unissons nos voix et félicitons la communauté chrétienne « Ibo » et la chorale hanéy de la paroisse Immaculée Conception de Bohicon. Que le Seigneur aide la communauté « Ibo » à honorer son engagement sur cette paroisse et à persévérer jusqu'au bout.

Loué soit Dieu pour ces huit serviteurs qu'il vient d'offrir à son Église.

Jacques-Fernando Guani,  
aspirant de la paroisse Notre-Dame de  
Lourdes de Cové.

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## DIOCÈSE DE KANDI : CAMP DES MADEB

L'enfant est le père de l'homme, avons-nous l'habitude de dire. Mais pour que cette affirmation soit vraie dans toute sa mesure, il faudrait inéfuctablement faire passer l'enfant par le moule de la formation sans laquelle tout effort de récupération ultérieure serait vain et non avenu. C'est la raison d'être des camps de formation des Cœurs Vaillants et les Âmes Vaillantes (CV-AV).

Dès lors, on devine aisément le souci majeur qui a dicté l'organisation à Kandi Fô, du mercredi 17 au vendredi 19 juillet dernier, d'un camp de formation des MADEB, entendez Mouvement d'Apostolat des Enfants du Bénin. L'organisation du camp des CV-AV étant devenue, pour chaque enfant, une accoutumance progressive, ne pas l'organiser cette année vu la perturbation qu'a subie le programme des vacances serait un péché irrémissible pour les enfants. C'est fort de cela que nous avons rompu la tradition qui exige au moins cinq jours de camp pour n'en faire que trois.

Ces enfants CV-AV, durant ce Camp, ont été bien encadrés par une équipe durement fournie : l'aumônier diocésain, l'abbé Cornelle Lin Gnancadjia, les sœurs conseillères, Rosaline Adjévi, Gertrude E. Aviah et Marcelline Kpaténon, le bureau diocésain et l'équipe des responsables.

Comment les jeunes pousses que sont les enfants ont vécu ce Camp? Intéressons-nous à la suite pour en savoir quelque chose de plus.

### DU PRÉ-CAMP AU CAMP

La préparation lointaine du camp appelle nécessairement sa préparation immédiate. C'est la raison d'être du pré-camp. En effet, dans le cadre de la préparation immédiate de ce camp, les accompagnateurs ainsi que les jeunes se sont réunis, une journée d'avance, pour préparer le lieu du camp et l'accueil des enfants. A ce pré-camp qui a débuté le mardi 16 juillet vers 15 heures, les accompagnateurs se sont dévoués et montrés actifs. Ils ont sacré, balayé et aménagé les lieux.

Le dîner a laissé place au début sur les problèmes qui minent le mouvement des enfants dans le diocèse de Kandi. Avec leur aumônier, l'abbé Cornelle Gnancadjia, les accompagnateurs ont stigmatisé et fustigé les scories qui ruinent le MADEB. Ces problèmes ont pour noms : la relation garçons-filles frissons le dévergondage, l'inéficacité des bureaux paroissiaux, le départ inopiné des aînés du mouvement et le manque de compréhension et de cohésion entre les membres.

Le mercredi 17 juillet, de 13 heures à 16 heures, les enfants de toutes les paroisses du diocèse ont été accueillis et installés. Assez nombreux, tous étaient dans la joie de se retrouver une nouvelle fois encore ensemble, unis par leur cher mouvement, le MADEB.

### OUVERTURE DU CAMP

À partir de 18 heures 30 mn, tous les participants s'étaient rassemblés dans la salle de conférence du centre pour participer à la messe d'ouverture célébrée par l'aumônier diocésain. Après les mots de bienvenue du célébrant et son souhait pour la réussite du camp, il a invité chacun des enfants à s'ouvrir

aux savoirs donnés lors des camps pour leur gouverne. Même si «aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années», il importe de recevoir des connaissances pour pouvoir réagir devant des situations déterminées. Et c'est sans nul doute la raison d'être des camps de formation, la sagesse étant l'art de savoir se comporter devant des situations inextricables. La fin de la messe nous a conduits au dîner afin de refaire nos forces. À la fin du repas, nous nous sommes regroupés à nouveau en salle. Cette fois-ci, nous avons bénéficié d'une animation intense. Des chants d'animation tonitruants ont secoué toute la salle. Les animateurs se sont montrés très compétents en la matière.

### DIFFÉRENTES CAUSERIES

Deux causeries ont été données aux enfants (CV-AV) au cours de ce camp.

La première a traité de «l'importance de l'Eucharistie dans la Vie de l'Enfant». Dans ses approches du thème, l'orateur, l'abbé Denis Kocou, a montré aux enfants que Jésus est réellement présent dans l'Eucharistie. Par conséquent, tout chrétien a le devoir de se nourrir de la communion qui est le corps du Christ dans un cœur pur, en d'autres termes, un cœur sans peche; car c'est par ce corps qui n'est pas celui d'importe qui, que nous recevons la joie, la paix et en même temps la vie.

Dans la deuxième conférence, l'abbé Eustache Babou a montré aux enfants les implications de notre devise (Tous Unis - Tous frères). Il nous a donné l'essentiel de ce thème dans de belles chansons qu'il nous a apprises. Nous pouvions alors retenir que faire la volonté de Dieu, c'est être unis et c'est ce qu'est le MADEB. Pour qu'il y ait union, il faut que nous nous considérons comme des frères. Nous devons nous débarrasser de l'esprit ambigu et avoir vraiment un cœur d'enfant afin d'être unis, convaincu que l'unité engendre la fraternité.

### ACTIVITÉS MANUELLES ET LOISIRS

«L'homme pense parce qu'il a une main» faisait remarquer Anaxagore depuis l'Antiquité. Il invitait ainsi ses contemporains à allier la théorie à la pratique sans laquelle tout effort de réflexion serait vain et inopérant. L'homme n'est pas seulement un être qui pense mais aussi celui qui essaie de mettre en pratique ce qu'il pense, à travers des activités.



Les enfants l'ont bien compris. Aux heures de travail manuel, ils se retrouvent par groupes pour sarcler, rafisser et balayer la grande cour du Centre de Kandi Fô.

Et puisqu'il y a un temps pour travailler et un temps pour se divertir, des moments de distraction étaient prévus pour les enfants où des animations entrecoupaient les différentes activités.

Le clou du camp a été la veillée spéciale animée par ballets et sketches. Les animateurs étaient nos petites et jeunes filles du mouvement. Cette veillée riche, nous a permis de nous émerveiller devant les exploits de nos sœurs.

Le vendredi 19 juillet : jour de la fin du camp. Après la messe de clôture célébrée par l'aumônier et le repas partagé, nous avons fait la découverte des amis invisibles et enfin la chaîne d'amitié.

Il faut noter que tout au long du camp, l'ambiance a été bonne; la fraternité a régné. L'Esprit Saint nous a accompagnés. Signalons que nos deux sœurs conseillères, la sœur Gentrude et la sœur Rosaline, nous ont été d'un grand secours avec leurs conseils et leurs soutiens aux bonnes dames de la cuisine. Leur assistance sanitaire n'a pas fait défaut.

Tout au long du Camp, les pères salésiens de la cathédrale, le père Constant, le père Emmanuel, curé et le père Antonio nous ont témoigné de leur amour. Ils nous ont plusieurs fois visités. Ce qui nous a permis de nous sentir valorisés et aimés. Quant à notre aumônier, l'abbé Corneille, il faut dire qu'il a été tout le temps à nos côtés pour régler les problèmes pratiques. Il a su nous écouter, nous comprendre et nous conseiller.

Monseigneur Clet Félix, très attaché aux mouvements, empêché, s'est fait volontiers représenter par l'abbé Donatien Dagnihoun qui a transmis son mot de soutien et d'attachement aux enfants. Les enfants sont très heureux de se voir aimés par leur évêque.

Comme chaque chose a son temps, le moment de se séparer a été poignant et éprouvant. Se séparer pour un an n'est pas chose aisée pour les enfants. Des pleurs, signes de la douceur de séparation, ont été enregistrés.

Hospice R. Adékambi

## PÈLERINAGE PAROISSIAL À MARIA-TOKPA

*Le pèlerinage a toujours été un moment significatif dans la vie des croyants, tout en révélant, selon les époques, des expressions culturelles différentes. Par ailleurs, le pèlerinage évoque le cheminement personnel du croyant sur les pas du Rédempteur. Le pèlerinage est alors un exercice d'ascèse salutaire, de repentance pour les faiblesses humaines. Il est aussi un exercice d'ascèse et de vigilance constante sur sa propre fragilité, un exercice de préparation intérieure à la réforme du cœur. Par la veillée, le jeûne, la prière, le pèlerinage bien préparé et bien vécu, permet au pèlerin d'avancer intérieurement sur la voie de la perfection chrétienne.*

Ainsi compris, le pèlerinage est donc l'une des démarches indiquées dans la bulle d'indiction du grand jubilé de l'an 2002 et qu'on fait les fidèles de la paroisse Saint-Antoine de Padoue d'Ekpe sous la direction de leur curé, l'abbé Romain Aholou et son vicaire, l'abbé Robert Agboton. C'était le samedi 13 juillet dernier à Maria-Tokpa dans le diocèse de Porto-Novo.

Au nombre des fidèles qui ont pris part à ce pèlerinage, il est loisible de citer notamment ceux venus de la paroisse même et de ses stations secondaires à savoir : Ghakpodji, Tchonvi, Djessoukomé, Djeffa centre, Djeffa place, PK 10-11, Marina, Sékandji, Agblangandan, Lokokoukomé, Agbaliamé.

L'arrivée et l'installation des fidèles ont eu lieu aux environs de 8 H 30. Et à 9 H déjà, les pèlerins ont eu droit à une causerie sur le thème : l'Eucharistie au centre d'une vie chrétienne authentique.

Dans son exposé, le prédicateur a mis l'accent sur ce qu'est l'Eucharistie et les fruits qui en découlent. L'Eucharistie, selon lui, est «l'amour indéfini du Christ manifesté par son offrande sur la croix; Le sang versé du Christ sur la croix nous a délivrés de tout péché et a fait de nous ses frères et amis bien-aimés...»

Riche, la causerie a été suivie de la célébration de l'Eucharistie à 9 H 50.

Dans son homélie de circonstance, l'abbé Romain Aholou, initiateur de ce pèlerinage, a mis l'accent sur la lettre du pape qui dit entre autres que : «Le pèlerinage est une forme de célébration, une manière d'aller à la reconnaissance des signes de l'Amour du Christ dans nos vies; c'est aussi aller à la rencontre du Christ, Lui qui s'est donné en sacrifice sur la croix.... Et pour répondre à toutes ces exiges, il faut tout quitter...»

À l'issue de la messe, les pèlerins ont été conviés, à 12 H 30, à l'adoration du Saint Sacrement, au rosaire et au chemin de la croix. Tout s'est déroulé sans heurt suivant la programmation, par secteur, des pèlerins.

À 16 H 45, la bénédiction finale a été donnée suivie, à 17 H, par la consécration de tous les paroissiens à la Vierge Marie, la mise au propre des lieux et le retour aux occupations habituelles des uns et des autres.

Notons par ailleurs que les séminaristes de la paroisse, en vacances, ont également pris part à ce pèlerinage qui fera date dans l'histoire de la paroisse.

Fulbert Doh-Hounzédonon

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## EUCARISTIE ET VOCATION AU MINISTÈRE PRESBYTÉRAL

Dans les Évangiles, au dernier repas, nous lisons le récit de l'institution de l'Eucharistie : « Pendant le repas, Jésus pris du pain et après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit, puis le donna aux disciples il dit : prenez, mangez, ceci est mon corps. Puis il prit la coupe et, après avoir rendu grâce, il la leur donna en disant : buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés »<sup>(1)</sup>. Sur l'initiative de Jésus, les disciples n'ont pas simplement à se souvenir de cet événement ni à réitérer la Cène. Ils ont pour mission d'actualiser le geste sacrificiel accompli par Jésus à la Croix et d'anticiper le banquet eschatologique. L'institution de l'Eucharistie anticipe, et fonde l'envoi des Douze. Leur mission n'est-elle pas d'actualiser la mémoire du Christ auprès des destinataires de la Bonne Nouvelle ? Les générations se succèdent dans l'Église depuis 2.000 ans et la « tradition »<sup>(2)</sup> de l'Eucharistie ne saurait s'interrompre. Les apôtres ont institué à leur tour des ministres de l'Eucharistie. Aujourd'hui et depuis toujours les prêtres, « qui font l'Eucharistie »<sup>(3)</sup> célèbrent la mémoire de la mort et de la résurrection du Christ. Dans la perspective de l'année du Congrès eucharistique au Bénin, plusieurs pistes de réflexion s'offrent à nous sur la place et le rôle de l'Eucharistie dans la vie du chrétien et dans la vie de l'Église. Par vocation, tous sont appelés. Certains le sont pour recevoir l'Eucharistie, d'autres le sont, non seulement pour la recevoir mais pour la transmettre grâce au sacrement dont ils sont les ministres. Aussi avons-nous choisi à dessous de présenter une lecture de la relation entre l'Eucharistie et la vocation au ministère presbytéral.

### LE BAPTÈME ET L'EUCARISTIE DANS LE MYSTÈRE DE LA VOCATION

Le baptême est une vocation. Par lui, c'est Dieu qui nous appelle. Ce n'est pas une donnée initiale considérée comme naturelle. Il est pure grâce et vocation. Dieu appelle des hommes et des femmes de toutes les nations à former le corps de son Fils en participant ainsi par le baptême à l'œuvre du salut. C'est la volonté de Dieu qui appelle au baptême. Ce n'est ni le fruit du hasard, ni de la naissance ou des circonstances de la vie. Dieu veut le baptême pour que l'homme soit donné au monde comme participant à l'œuvre de Dieu afin que le monde soit sauvé. La vocation première du baptême constitue le roc inébranlable sur lequel se fondent l'appel à une forme particulière de sainteté et de sanctification par laquelle nous rendons gloire à Dieu en travaillant à son œuvre.

Si les prêtres ont reçu cet appel du baptême, ils sont amenés à comprendre quelle est leur vocation. En s'offrant eux-mêmes dans la célébration et l'offrande de l'Eucharistie, ils offrent le corps du Christ au Père et le Christ Lui-même offre son propre corps pour le salut du monde. Son sacrifice devient celui du prêtre et celui du prêtre devient le sien.

On reconnaît aisément sous le rapport « mystère-vocation » la réflexion du pape Jean-Paul II à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale<sup>(4)</sup>. La vocation est le mystère d'un échange merveilleux<sup>(5)</sup> entre Dieu et l'homme. En elle, l'homme donne son humanité au Christ

pour que celui-ci puisse s'en servir comme instrument de salut. Le Christ fait presque de cet homme qu'il est le prêtre, un autre lui-même : « En tant que signe du Christ, Grand Prêtre unique du Peuple de Dieu, le prêtre a aussi la responsabilité de présenter au Père le mémorial du Seigneur, sacrifice d'action de grâce et d'intercession »<sup>(6)</sup>. Pourtant, le prêtre se sent bien défié devant la grandeur du mystère de l'élection divine. La vocation est donc un échange autour de l'Eucharistie. En elle, Dieu se donne à l'homme et l'homme s'offre à lui. La vocation au ministère presbytéral est nécessaire à la vie, au témoignage et à l'action pastorale des communautés ecclésiales fondées elles-mêmes sur la grâce du baptême.

Par la grâce initiale du baptême et par la générosité pour le service qu'il met dans leur cœur, le Seigneur appelle les prêtres et les consacre de l'unction même du Christ comme signe du Christ donné au peuple chrétien. Les prêtres sont les ministres de la mort et de la résurrection du Christ. Dans la perspective de l'année du Congrès eucharistique au Bénin, plusieurs pistes de réflexion s'offrent à nous sur la place et le rôle de l'Eucharistie dans la vie du chrétien et dans la vie de l'Église. Par vocation, tous sont appelés. Certains le sont pour recevoir l'Eucharistie, d'autres le sont, non seulement pour la recevoir mais pour la transmettre grâce au sacrement dont ils sont les ministres. Aussi avons-nous choisi à dessous de présenter une lecture de la relation entre l'Eucharistie et la vocation au ministère presbytéral.

### EUCARISTIE ET VOCATION : UNE QUESTION FONDAMENTALE DE TÉMOIGNAGE

Le prêtre ne saurait prêcher l'importance unique de Dieu si n'en est pas préoccupé dans sa vie, car l'homme parle plus par sa vie que par ses paroles. Dans un message encore récent pour la journée mondiale des vocations, le pape Jean-Paul II affirme être conscient que « la pastorale des vocations n'est pas un ministère facile »<sup>(7)</sup> et il renvoie à l'excellence de témoignage passionné de la vocation propre du prêtre. En effet, il est difficile qu'une vocation au ministère

presbytéral voit le jour si elle n'est pas liée à la figure d'un prêtre, au contact personnel avec lui, par son amitié, son attention, son accompagnement spirituel, en un mot par son témoignage de vie dans la célébration et la vie quotidienne dans l'Eucharistie. Les premiers impliqués dans le mouvement, ce sont les prêtres eux-mêmes. Des enfants et des jeunes ne pourraient être attirés sur la voie du sacerdoce s'ils ne voient que des prêtres trop occupés et négligeant la prière et les devoirs liés au ministère notamment la célébration de l'Eucharistie.

On comprend alors que la prière joue un rôle prépondérant pour les vocations. Au cours de l'Eucharistie, il prie pour l'Église et en tant que membre de l'Église, il prie avec elle pour que le Maître envoie des ouvriers pour la moisson si abondante<sup>(8)</sup>. La liturgie prévoit même une messe pour les vocations sacerdotales. Ainsi, la raison pour laquelle le premier et principal engagement pour les vocations ne peut être que la prière devient explicite. La prière pour les vocations ne saurait être le fruit d'une résignation : « nous avons tout fait, hélas ! Il ne nous reste qu'à prier ». La diminution des vocations dans certaines Églises de par le monde est souvent la conséquence de la baisse de l'intensité de la foi et de la ferveur spirituelle. La prière pour les vocations, loin d'être une délégation du Seigneur, est plutôt un mandat de Lui, un acte de confiance en Dieu. C'est le devoir de la communauté chrétienne et des jeunes en particulier.

Et parmi ces jeunes, ils s'en trouvent qui feront du ministère presbytéral le choix le plus beau de leur vie s'ils voient dans le prêtre, célébrant et vivant l'Eucharistie, un homme faisant l'expérience de la joie d'être ministre du Christ, de la générosité dans le service de l'Église et de la capacité à prendre en charge la croissance humaine et spirituelle des personnes à lui confiées. La place des jeunes comme avenir de l'Église est dans l'Eucharistie. Aussi convient-il de leur accorder une attention particulière en matière de vocation au ministère presbytéral dans la pastorale des vocations. C'est dans cette perspective que Son Excellence Mgr Fidèle Agbatchi, archevêque de Parakou, s'adresse aux jeunes de son archidiocèse lors d'une catéchèse sur l'Eucharistie : « Quand je parle de vocations, je parle bien aux jeunes, vous qui êtes là, qui recevez l'Eucharistie tous les jours et qui, peut-être, ne pensez pas que vous pouvez devenir un jour les « confectionneurs de l'Eucharistie » pour le peuple de Dieu »<sup>(9)</sup>.

La vocation se découvre au contact de l'Eucharistie. La pastorale des vocations implique une pastorale appropriée sur l'Eucharistie. En effet, si l'Eucharistie fait partie des sacremens de l'initiation chrétienne, elle constitue le moment idéal pour des propositions à la vocation au ministère presbytéral. Les jeunes ainsi touchés comprendront qu'il n'y a pas d'Eucharistie sans prêtre et que le contraire

n'est pas davantage possible. Dans leur rencontre avec l'Eucharistie dignement célébrée par le prêtre, certains découvriront qu'ils sont appelés à devenir ministres de l'autel, ministère considéré comme un don. Ainsi « celui qui vit ce don avec joie et le nourrit chaque jour par la rencontre avec l'Eucharistie saura répandre dans le cœur de nombreux jeunes la bonne semence de l'adhésion fidèle à l'appel divin »<sup>(10)</sup>. Ces jeunes trouvent ainsi dans l'Eucharistie aussi bien la clef d'interprétation de leur existence que le courage pour la réaliser afin de construire ainsi l'unique Corps du Christ dans la diversité des charismes et des vocations. En puisant la force dans la grâce sacramentelle de l'Eucharistie et en fréquentant le Seigneur dans le « cœur à cœur » qu'est l'adoration eucharistique, les jeunes reçoivent jour après jour un nouvel élan qui leur permettra de reconforter le peuple de Dieu dans le don de leur vie.

En conclusion, il convient de poursuivre l'effort qui consiste à faire de l'année du Congrès eucharistique une année de promotion des vocations sacerdotales. Les statistiques et les réalités quotidiennes sont la pour nous convaincre de l'importance pour notre Église locale d'avoir des hommes qui se consacrent davantage au service de leurs frères dans la célébration de l'Eucharistie et le témoignage vivant de la présence du Christ, pain rompu pour la vie du monde. Nous reprenons à ce propos la prière d'ouverture de la messe pour les vocations sacerdotales :

Seigneur, dans ton amour pour ton peuple, tu as voulu te guider par des pasteurs, que ton Esprit suscite aujourd'hui dans l'Église les prêtres dont le monde a besoin, pour servir à la prière et à l'Eucharistie, et pour annoncer l'Évangile du Christ.

Abbé Aristide GONSALO  
Archevêché, Parakou

### NOTES

<sup>(1)</sup> Mt 26, 26-28; cf. Mc 14, 22-25; Lc 22, 15-20; 1 Co 11, 23-26.

<sup>(2)</sup> Nous prenons « tradition » ici au sens anthropologique et non sens paulinien quand l'Apostre Paul parle de l'Eucharistie : « Mais, voici ce que j'ai reçu du Seigneur, et ce que je vous ai transmis » (1 Co 11, 23). Paul reçoit ainsi une tradition qui monte au Seigneur et qui descend jusqu'à nous. En effet, tradition viene de lutte tradition provenant lui-même du verbe traduire qui signifie livrer.

<sup>(3)</sup> Cf. Concile Vatican II, L.G. 10, 29; 17, 40; 41, 81. Le prêtre fait l'Eucharistie.

<sup>(4)</sup> Jean-Paul II, *Ma Vocation, don et mystère*, Barvat Editions, 1996.

<sup>(5)</sup> En latin : « admittere commercium ».

<sup>(6)</sup> THURIAN Max, *Sacerdoce et ministère*, Les Presses de Tazé, Tazé, 1976, p. 193.

<sup>(7)</sup> THURIAN Max, op. cit. p. 191.

<sup>(8)</sup> Jean-Paul II, *Message pour la Journée mondiale des vocations, prière pour les vocations*, 14 mai 2000, In Paix et joie dans l'Esprit-Saint, février 2000, pp. 23-24.

<sup>(9)</sup> Mt 9, 37.

<sup>(10)</sup> AGBATCHI Frédéric, (Mer.), *Congrès eucharistique, Eucharistie, Vie chrétienne*, Les Presses de l'Archevêché, Parakou, Mai 2002, p. 21.

<sup>(11)</sup> Jean-Paul II, *Message pour la Journée mondiale de prière pour les vocations*, 14 mai 2000, Ibidem.

## JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

Près de deux cents délégués de comités nationaux de l'Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT) ont achevé jeudi soir, 19<sup>e</sup> août dernier, à Dakar (Sénégal), un symposium international sur la culture africaine et la lutte contre la torture. Ces participants étaient venus de tous les continents pour réfléchir ensemble sur les moyens d'éradiquer ensemble la torture persistante sur le continent africain.

Les délégués de 33 comités nationaux de l'ACAT, réunis à Dakar du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août 2002, ont déploré la persistance, en Afrique, de la torture et des traitements inhumains et dégradants.

À l'issue d'un symposium de leur fédération internationale sur le thème « Cultures africaines et lutte contre la torture », les près de deux cents délégués des comités nationaux de l'ACAT ont accusé les gouvernements du continent de porter la responsabilité principale de ces pratiques. Ils ont condamné les gouvernements étrangers et les pouvoirs économiques. Les uns, pour leur soutien actif et passif aux régimes africains pratiquant la torture, les autres, du fait qu'ils font passer les intérêts financiers avant le respect de la personne humaine.

La torture, ont encore rappelé les participants au symposium, est contraire au respect de la dignité humaine. Elle est prohibée également par le droit international. À ce sujet, ils ont demandé aux pouvoirs politiques africains de faire respecter l'interdiction absolue de la torture, de sanctionner les coupables et d'accorder une réparation aux victimes. Celles-ci, selon eux, sont de simples citoyens qui, trop souvent, vivent dans la peur de l'arbitraire. Elles subissent la répression, des intimidations policières et des conditions de détention inhumaine. Il faut répondre de toute urgence à ces situations, ont souligné les participants.

### DES TRADITIONS INHUMAINES

Ils se sont toutefois félicités de la richesse des cultures africaines qui portent

## LA TORTURE EST PERSISTANTE EN AFRIQUE

des valeurs favorisant le respect de la dignité humaine. C'est le cas notamment de l'accueil, de l'hospitalité, de la solidarité et du partage. Ces aspects positifs sont néanmoins influencés par d'autres traditions culturelles africaines favorables à la torture. Il s'agit, entre autres, du lynchage des voleurs, du mauvais traitement des veuves dans certains pays, des sanctions contre des personnes présumées sorcières et de la pratique de l'excision. Ce sont des actes que les populations appliquent de façon inconsciente, mais qui comportent un caractère inhumain et violent.

Face à toutes ces situations, la FIACAT et les ACAT affiliées se sont engagées à accorder une priorité à l'Afrique dans la lutte pour l'abolition de la torture, mais aussi à développer une capacité d'action commune. En outre, elles se sont engagées à identifier et à rester vigilantes face aux éléments violents des cultures africaines, à promouvoir les coutumes et spécificités africaines, à impliquer les communautés chrétiennes dans les actions de sensibilisation.

### LA TORTURE INCOMPATIBLE AVEC L'ÉVANGILE

Les participants ont lancé un appel aux organisations et groupements de la société civile en Afrique pour se joindre à eux dans le combat contre la torture. Aux responsables des Églises et des communautés

chrétiennes africaines, ils ont demandé d'expliquer clairement aux populations l'incompatibilité de la torture et de tout traitement cruel, inhumain et dégradant avec le message évangélique.

Les nombreux groupes ACAT, engagés dans la lutte contre ce fléau, rencontrent de « très fortes résistances à leur action ». Cette situation s'explique par les conditions de précarité et de danger pour eux, ou par les pressions politiques, la crainte de l'autorité de l'Etat par les populations, la peur de dénonciation.

*Ibrahima Cissé (APIC)*

### UN MOUVEMENT FONDÉ SUR LA PRIÈRE ET L'ACTION

Créé en 1974 en France par les meilleurs protestants, l'ACAT a pour but de sensibiliser les chrétiens — catholiques, protestants, orthodoxes — aux scandales de la torture et des traitements inhumains et dégradants. Elle est engagée aux côtés de tous ceux qui luttent pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales. Elle propose des programmes d'éducation aux droits de l'homme, ainsi qu'une action de vigilance sur les situations qui, dans chaque pays, peuvent entraîner des pratiques tortionnaires. La prière et la réflexion théologique sont au cœur de ses actions.

Quant à la Fédération Internationale de l'ACAT, elle a été créée en 1987. Elle regroupe les comités ACAT de plus de 30 pays. Elle est reconnue par de nombreuses organisations mondiales dont l'ONU, le Conseil de l'Europe, la Commission africaine des Droits de l'Homme et des peuples.

## INVESTITURE DU PRÉSIDENT DENIS SASSOU NGUESSO LES DÉFIS À RELEVER

une des situations difficiles de son histoire. La pauvreté y sévit dangereusement. Les pauvres sont les plus touchés. Et pourtant ! Qui pourtant le pays est gratifié d'une richesse énorme : le pétrole. Cette richesse est malheureusement très mal gérée. Récemment, les évêques de ce pays, indignés par rapport à la forte augmentation de la production pétrolière dont on ne sait à qui profite le fruit et par rapport à la paupérisation de plus en plus inquiétante des populations congolaises qui en résulte, ont déploré la situa-

tion des couches pauvres qui ne bénéficient, en aucune façon, de la manne pétrolière. Non seulement cette ressource est naturelle, mais en plus, elle est propriété de l'ensemble des fils et filles du Congo. En clair, au Congo-Brazza, la minorité au pouvoir pille impunément la principale ressource du pays au détriment de la grande partie de ses fils et filles. Ceci est compris du président Denis Sassou Nguesso, qui, au cours de la cérémonie de son investiture, a reconnu la corruption, les prévarications et autres malversations financière-

res comme fléaux qui minent dangereusement le développement de son pays. Il a même pris le ferme engagement de les combattre. Pourvu qu'il respecte son engagement !

Mais au-delà de cette situation économique qui ne peut plus alarmante, le président congolais doit faire face à la rébellion du Pool. Les incursions des hommes du Pasteur Moutou constiuent, au Congo, une menace permanente sur la paix durable dans ce pays. Aussi il serait hasardeux d'occulter la nécessité de travailler ardemment au ralliement de toutes les forces vives et politiques de la nation, aujourd'hui des exilées, et qui n'ont certainement pas encore dit leur dernier mot. Ne pas le faire, c'est favoriser les rancœurs, les divisions, tous mous pouvant empêcher la reconstruction du pays dans la paix et la concorde. Et cette reconstruction passe nécessairement par l'instauration de la justice et la paix sociale sans lesquelles la réconciliation tant souhaitée par Denis Sassou Nguesso ne sera qu'un vœu pieux. Que Dieu protège ce pays !

*Félicien Sédjro*



President Denis SASSOU NGUESSO

Aujourd'hui, tout observateur averti sait que la République du Congo traverse

## ECONOMIE — DÉVELOPPEMENT

# ÉCONOMIE PARALLÈLE : LE TRAFIC DE SANG ET D'ORGANES HUMAINS ENDEUILLE L'AFRIQUE

*Un commerce particulier prospère sur fond de crimes et d'exploitation de la misère : le trafic de sang et d'organes humains. Il est pourtant condamné par les organisations internationales et puni par les législations des pays avancés. Si rien n'est fait, l'Afrique, mais aussi l'Amérique du Sud, l'Inde et la Chine risquent de payer un lourd tribut.*

Neuf mille dollars pour un cadavre frais en Tanzanie et en Zambie; 2 000 à 3 000 rands pour un cœur ou un rein en Afrique du Sud; 200 000 FCFA pour un litre de sang humain au Nigeria. En Afrique, le corps humain peut s'acheter en pièces détachées. La demande est forte, soutenue par certains sorciers, amateurs de sacrifices et d'amulettes à base d'organes humains, et par les centres de transplantation en quête d'organes transférables. De quoi attiser la cupidité des trafiquants qui se montrent de plus en plus déterminés. Les faits divers atroces se multiplient.

Depuis quelques mois, des meurtres à répétition mettent Lomé, la capitale du Togo, en émoi: plusieurs dizaines de jeunes femmes et de conducteurs de moto-taxis ont été retrouvés assassinés, vidés de leur sang et mutilés. La police a trouvé le mobile de ces atrocités: le sang recueilli se vend, de même que les organes prélevés. Leur enquête les a mis sur la piste d'immigrants ibos, originaires du sud-est nigérien. L'affaire a fait grand bruit, contrignant l'ambassadeur du Nigeria au Togo à

tancer ses compatriotes présents dans le pays. Le Togo n'est pas un cas isolé.

### NIGERIA, TOGO, MOZAMBIQUE, AFRIQUE DU SUD...

Le trafic d'organes humains touche aussi le Mozambique. Le ministre de Sécurité intérieure, Almerim Manhenje, le reconnaît : « Nous n'avons pas l'intention d'alarmer les populations, mais ce n'est un secret pour personne que les trafics de reins et de cornée existent et nourrissent des réseaux de transplantation ». Au point que le gouvernement envisage sérieusement d'ordonner la fermeture des commerces à partir d'une certaine heure de la nuit, afin de réduire le nombre d'agressions et de rapt. Le même problème préoccupe la Tanzanie voisine, où les crimes suivis de prélevements d'organes sont de plus en plus fréquents, en particulier le long des frontières avec la Zambie et le Malawi. Les commanditaires seraient des « exportateurs » d'organes qui paient environ 9 000 dollars, soit environ 6,3 millions de F CFA par cadavre frais. Deux d'entre eux ont été récemment arrêtés.

En Afrique du Sud, le trafic est soutenu par le crime, mais aussi par les prélevements sauvages effectués dans les morgues. Avec la complicité de médecins, des patients en état de mort cérébrale sont mutilés sans l'aval de leurs familles. Plusieurs condamnations ont été prononcées, sans que le trafic s'estompe pour autant. Bien au contraire, l'Afrique du Sud est devenue l'une des plaques tournantes de la transplantation de reins et de cornées, alors que les banques officielles d'organes n'y sont pas suffisamment développées. Milliardaires américains, européens et même riches hommes d'affaires mauriciens viennent y faire remplacer les reins, la cornée, le cœur, dans des opérations cliniques privées.

### PRÉTS À TOUT POUR SURVIVRE

Phénomène plus inquiétant, on voit de plus en plus, comme c'était déjà le cas en Inde, en Amérique latine et en Europe de l'Est, des Africains déterminés à vendre, de leur plein gré, une partie de leur corps contre de l'argent. Dans les townships sud-africains, des jeunes gens en bonne santé se disent prêts à vendre un rein pour 2 000 à 3 000 rands. Même si on n'en est pas encore aux petites annonces dans les journaux, comme cela se voit en Amérique du Sud, les acheteurs ne manquent pas. «

Vatican, 21 juin 2002

Jean-Paul II

Message adressé aux participants  
de la 38<sup>e</sup> session plénière de  
l'Académie  
pontificale Saint-Thomas-d'Acquin

### CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ ?

❖ Vingt-neuf des cent plus importantes entités économiques mondiales sont des compagnies transnationales et non des États, révèle un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publié le mardi 13 août 2002.

La première d'entre elles est la Compagnie pétrolière Exxon Mobil dont les actifs atteignent 63 milliards de dollars, environ 44 100 milliards de F CFA en 2000. De fait, elle se place au 45<sup>me</sup> rang juste devant le Pakistan et derrière le Chili.

Le General Motors, avec 56 milliards de dollars, environ 39 200 milliards de F CFA, se place entre le Pakistan et le Pérou, deux firmes automobiles. Ford, avec ses 44 milliards de dollars, environ 30 800 milliards de F CFA et Daimler-Chrysler avec ses 42 milliards de dollars, environ 29 400 milliards de F CFA, occupent respectivement les 55<sup>me</sup> et 56<sup>me</sup> places devant le Nigeria avec ses 41 milliards de dollars, environ 28 700 milliards de F CFA.

Quant au cigarettier Philip Morris, son poids économique qui est de 19 milliards de dollars, environ 13 300 milliards de F CFA, le place à égale force avec la Tunisie, la Slovaquie, le Luxembourg.

❖ Selon la radio gouvernementale du Nigeria Eko FM, la République fédérale du Nigeria a désigné trois hôpitaux pour assurer la distribution de médicaments génériques contre le sida. Ces médicaments seront 80 fois moins chers que ceux précédemment utilisés pour le même traitement.

Il est à noter que trois millions de Nigérians sont déjà infectés par le virus du sida et que les autorités nigériennes redoutent une expansion de l'épidémie si le traitement n'est pas rapidement répandu.

Aujourd'hui, dans le monde, quarante millions de personnes sont infectées. Ainsi, l'épidémie continue malheureusement ses ravages et redouble même d'intensité dans certaines régions comme l'Asie et l'Europe de l'Est. Quant au continent africain, il est toujours le plus durablement touché avec 28,5 millions de personnes contaminées.

❖ Selon le rapport GO<sub>4</sub> du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) publié fin mai 2002, plus de 70 % des surfaces émergées pourraient être affectées par les effets de la construction massive de routes, les activités d'extraction minière, l'urbanisation mal maîtrisée et d'autres grands travaux si des mesures urgentes ne sont pas prises au cours des 30 prochaines années.

Plus de la moitié de la planète pourraient ainsi vivre dans des zones affectées de problèmes d'eau.